LETTRES HISTORIQUES;

Contenant ce qui se passe de plus important en

EUROPE;

Et les Réflexions nécessaires sur ce sujet.

Mois de May, 1703.





A LA HAYE, Chez ADRIAN MOETJENS, Marchand Libraire prés la Cour, à la Librairie Françoise.

M. DCCIII.

LETTRES HISTORIQUES;

Contenant ce qui se passe de plus important en Europe;

Et les Réflexions nécessuires sur ce sujet.

Mois de May, 1703.

LETTRE I.

Affaires d'Italie.

Roine.

MONSIEUR.



E tremblement de terre qui se sit sentir à Rome le 21. Mars y causa plus de peur que de mal, mais il renver-

fa quelques maisons à Castel Gandol-X 2 fe₅

EBBTTT.

END DAMO TERM

Course of plag of other to surface of

Bries Chinesus necessarias

Author Barolle Control of the De

Lettres Historiques. 460 fe, à Frascati, à Albano, & à Gian-20. Il fut suivi le 1. & le 2. Avril de quelques nouvelles secousses; & comme le 27. Mars on en avoit pareillement ressenti quel ques-unes à Foglino & à Spolette, on ne se croit point encore entierement affeuré contre un si grand danger. Cela fait que les devotions ordinaires continuent avec une grande ferveur. Le Pape fur tout semble s'y donner entierement, & malgrél'enfleure de ses jambes, & les douleurs qui l'accompagnent, il frequente journellement les Eglises, & affiste à toutes les Fêtes solemnelles. Le Dimanche 25. Mars, qui étoit le jour de l'Annonciation, il se trouva selon la coutume à la Cavalcade qui se fait du Vatican à l'Eglise de la Minerve, étant porté sur une litiére découverte. Il donna ensuite sa Benediction à 440. pauvres filles qui lui furent presentées, & leur fit distribuer à chacune une Cedule ou affignation pour leur Dot fur la Chambre Apostolique, feavoir de cent écus à 60. d'entr'elles qui avoient choifi la vie Religieuse, & dequatre vingt écus aux autres qui souhaitoient d'entrer dans l'état du mariage. Le soir Sa Sainteré se rendit à l'Eglise des Carmelites ou autremeat

Mois de May, 1703. 461 ment des Barberines, & y benit l'habit de Religieuse qu'alloit prendre Dona Olimpia Albani sa Niéce. Elle fit aussi un beau discours à cette nouvelle Carmelite sur la sainteté de sa vocation, & l'admit à lui baiser les pieds ainsi que toutes les autres Religieuses.

Le Saint Pere assista pareillement à l'Office divin le 5. Avril, qui étoit le jour du Jeudi saint, & il porta procesfionellement le Venerable de la Chapelle Sixte à la Chapelle Pauline, accompagné du Sacré College & de beaucoup d'autres Prelats. Cela fait il monta sur la Loge du Vatican, & sit lire la Bulle In Cæna Domini avec l'excommunication accoutumée, après quoi il donna sa Benediction au Peuple. Il lava auffi les pieds à douze pauvres Prêtres, les servit à table pendant une demie heure, & leur donna à chacun une Medaille d'argent. La Reine Donairiére de Polognes'acquitta d'une semblable charité ou cérémonie à l'égard de 12. pauvres femmes dans l'Eglise des Religieuses qu'elle a fait venir depuis peu de France, & dont elle a voulu être Fondatrice.

Il s'étoit repandu un bruit que le Cardinal de Medicis vouloit quitter la Protection des affaires de France &

X 3 d'Espa-

d'Espagne dont il a été revêtu depuis peu; mais comme ce bruit n'avoit aucun sondement legitime, aussi n'at-il pas long-tems duré. On a veu au contraire que ce Cardinal a fait élever sur la Porte de son Palais les Armes de France & d'Espagne, celles de France à la droite, & celles d'Espagne à la gauche. On a sceu aussi que le Roi T. C. lui a donné l'Abbaye de Marchienes au Dioceze d'Arras, qui vaut, à ce qu'on dit, 60000. livres de rente.

Le Comte Paulucci, qui avoit été envoyé avec quelques autres Officiers pour visiter le terrain sur les Frontieres de Ferrare & de Bologne, revint sur la fin du mois de Mars à Rome, & il a fait voir au Pape que pour garder la Ligne qu'on avoit dessein d'y faire, on auroit besoin de quarante mille hommes; desorte que ce dessein est avorté. Monsieur d'Asti , Commissaire des armes, est auffi revenu de Civitavechia après en avoir visité les Fortisications & le Port. Il avoit apporté avec lui un Etendart Imperial qu'il avoit fait enlever de dessus la poupe d'une Barque armée en guerre, qui avoit amené dans ce Port un Bâtiment François chargé de grains. On pretendoit le garder ou le rendre au

Mois de May, 1702. 463
Comte de Lamberg Ambassadeur de l'Empereur, mais on a sceu que le Capitaine de la Barque en avoit depuis arboré un autre semblable, & qu'il avoit declaré, que si quelqu'un entreprenoit de revenir le prendre, il mettroit le seu aux poudres, & seroit sauter la Barque avec tous ceux qui seroient dessus.

D. Malicio Caraffa, & cinquitres Gentilshommes Napolitains, qui s'étoient sauvez dans l'Eglise Cathedrale de Benevento, pour ne pas tomber entre les mains du Viceroi de Naples dans le tems du dernier foulévement, furent amenez à Rome le 3, du passé, & enfermez au Château Saint Ange, pour y rester jusques à ce que l'affaire de l'Investiture soit finie. On pretend que cela ne s'est pas moins fait pour la seureté des prisonniers, que pour la conservation des immunitez de l'Eglise & que l'on avoit eu avis que le Viceroi de Naples méditoit un dessein pour les enlever de leur azile.

L'affaire de l'Archevêque de Sebafle, Vicaire Apostolique és Provinces Unies du Païs bas, est ensin terminée. Je ne sçaurois pourtant vous dire de quelle maniere. Ce que l'on en sçait jusqu'ici, c'est que le 30. Mars der-

4 nie

Comre

464 Lettres Historiques! nier le Cardinal Paulucci fit rapportà ce Prelat, qu'il avoit permission de partir quand il voudroit, & de prendre congé des Cardinaux, ce qu'il commença de faire dès le lendemain, & il devoit aller le Lundi fuivant recevoir la benediction de Sa Sainteré. Le Cardinal Paulucci lui dir en même tems qu'il pouvoit demeurer en repos, que tout avoit été reglé pour la satisfaction & le repos commun des Catholiques de ces Provinces, & qu'on lui envoyeroit le Decret lors qu'il feroit de retour. Maintenant on est dans l'impatience de sçavoir ce que contient ce Decret, & l'on a d'autant plus sujet d'y être que le Cardinal Marescorti, grand Patron de Monsieur Codde, ne put affister à la Congregation dans laquelle son affaire fur terminée, ce que l'on attribue à l'adreffe du Secretaire Fabroni, qui la fit affembler à une heure qu'il scavoit que le Cardinal Marescotti en devoit tenir une autre chez lifi. Cette Congregation étoit composée de dix Cardinaux, & dura cinq heures entiéres.

On publie que le Comte de Lamberg est convinué pour trois ans dans le caractere d'Ambassadeur, mais cela me paroit douteux... On pretend aussi

Mois de May, 1702. que l'Empereur a fait demander au Pape un Chapeau de Cardinal pour le Prince de Saxe Zeitz Evêque de Raab. Ce qu'il y a de certain c'est que ce Princel'a bien merité. L'Empereur avoit auffi demandé un Canonicat d'Hildesheim pour le Prince de Heffe Darmftadt & il l'a obrenu. Le Cardinal Grimani avant donné ordre de démenbler son Palais & de vendre fes chevaux, on juge qu'il ne croit pas revenir si-tôt à Rome. Le Duc d'Uceda, Ambassadeur d'Espagne, vient de donner nouvelle matiere de plainte à la Cour de Rome, en faisant desarmer & maltraiter à coups de bâton des Sbires qui vouloient faire le devoir de leur charge en son Quartier. Mono's

Naples.

II. Je croy vous avoir dit ci-devant que le Viceroi de Naples a resolu d'ériger une statuë au Roi Philippes! Vidans la Place neuve de Jesus. Le piédestal sur lequel elle doit être posée est presque achevé; mais quand il le seroit entierement on ne laisseroit pas de differer encore quelque tems l'érection de la statuë, parce qu'on craint qu'un tremblement de terre ne vint à la restate.

X 5 verfer.

verser. A cette crainte il s'en joint une autre qui n'est pas moins raisonnable, scavoir que les Imperiaux ne viennent à leur tour s'emparer du Royaume, & qu'alors ils n'ôtent cette statuë encore mal affermie pour y placer celle de l'Empereur. C'est pour parer autant que faire se peut à un semblable coup que l'on s'applique, comme on fait, à retablir les Fortifications & à mettre les Côtes en état de défense. Le Prince de Castiglione, Général de la Cavalerie, est allé pour cet effet faire une visite générale de toutes les Places & de tous les Ports du Royaume, comme aussi la reveuë des Troupes qui y sont en Garnison, & l'on dit que le Viceroi fait travailler à un train d'Artillerie.

Venife & Turquie.

III. Toute la semaine Sainte s'est passée en processions & en devotions extraordinaires, tant à cause du tems où l'on se trouvoit que pour gagner le Jubilé ordonné par le Pape. Monsseur Delsino est parti pour l'Ambassade de Vienne, & Mr. du Hamel, Général de la Republique, s'est rendu du côté de Veronne, sur l'avis que quel-

Mois de May, 1703. 467 quelques centaines de François s'étoient allé poster à Borgetto, & à Ponte Oglio dans le Brescian; mais on a sceu depuis qu'ils se sont retirez. Cette entreprise n'est pas la seule que les François ayent faite cet hyver au prejudice de la Republique. Ils continuent d'infester le Golphe Adriatique, & trois Fregates de leur Nation donnerent encore la chasse au commencement du mois passé à un Vaisseau Venitien qui venoit du Levant; mais il eut le bonheur d'échaper de leurs mains & d'entrer à Rovigno. Pour les côtes de l'Istrie & du Frioul elles sont à peu près en seureté, & en état de ne point craindre les insultes de ces Fregates. On apprend même que les Imperiaux ont pris depuis peu fur l'Adige deux Barques chargées de bled que les François avoient acheté dans le Polesin, & qu'ils les ont conduites le long du Pô à Oftiglia.

Les nouvelles d'Andrinople sont que Monsieur d'Alman, Secretaire de l'Ambassade Imperiale, y est arrivé, & qu'il y a trouvé la Porte dans des dispositions tres favorables à la conjoncture presente. Que le Grand Seigneur est resolu à maintenir religieusement la Paix de Carlowitz, & que la levée de

X 6 200000.

200000. hommes qui avoit été commencée par les ordres du defunt Visir est interrompue. Il n'est point vrai; d'ailleurs, que les Jannissaires se soient revoltez à Andrinople, ni qu'ils ayent coupé la tête à leur Aga, au Moufli, & au Caimacam, comme le bruit en avoit couru. On juge bien à la verité que les sentiments pacifiques du Grand Visir d'aujourduy ne leur sont pas agreables, & qu'ils aimeroient mieux la Guerre que la Paix, mais jusqu'ici ils n'ont rien entrepris ni contre leurs Chefs, ni contre les principaux Ministres du Gouvernement, & tout est asseztranquile à Andrinople & à Constantinople. Quandà la guerre de la Crimée elle est à peu près finie, Vous scavez que le Vieux Cham de la petite Tartarie avoit été chassé du Trône par un de ses fils, & que le Grand Seigneur avoit pris sa cause en main & entrepris fon retablissement. Sa Hautesse avoit fait venir pour cet effet d'Afie un General appellé Noman Bacha, & l'avoit envoyé vers le Budziac avec une armée de trente ou quarante mille hommes qui devoient être suivis d'un autre nombre considerable de Troupes. Mais à l'arrivée de ce General, à qui legrand Seigneur avoit donné la qua-

Mois de May , 1703. 469 lité de Seraskier, le jeune Cham a pris la fuire & s'est retiré dans les Montagnes de la Circaffie avec deux de ses freres. Là dessus le vieux Cham & le Seraskier ont continué leur marche vers la Crimée pour en prendre posfession, & cependant ils ont été honorés par le Grand Seigneur chacun d'un Etendartà queuë de Cheval, & d'un

Sabre garni de pierreries.

On dit que le Grand Visir qui fut etranglé il y a quelque tems, & lequel avoit été corrompu par la France pour rallumer la Guerre dans tout cet l'mpire, avoit formé le dessein, pour en mieux venir à bout, d'empoisonner dans un Regal le Mufti & le Grand Visir d'apresent, mais que son Secretaire ayant en horreur un si noir dessein, fut en avertir le Moufti, & que la chose ainsi decouverte sut cause de la resolution que le Grand Seigneur prit de se defaire d'un homme si dangereux.

Nouvelles de Milan & des Armées d'Italie.

IV. Vous vîtes dans mes Letres du Mois dernier que les François au nombre de 25000, hommes s'étoient a-X 7 vancez.

vancez sur les Bords de la Secchia. dans le dessein de passer cette Riviere, & que le Comte de Staremberg de son côté avoit donné tous les ordres neceffaires pour leur disputer le passage. Cela faifoit juger que dans peu il yauroit quelque sanglante action en ce Paisla, & nous en attendions les nouvelles d'une Poste à l'autre. Cependant jusqu'icy tout s'est passé en Canonnades reciproques, les François tirant pour jetter un Pont fur la Riviere à la faveur de leur feu, & les Imperiaux tirant auffi pour les en empecher. On affeure que ces derniers font postés & retranchez tres advantageufement, qu'ils ont du bled & du fourage pour trois Mois, & qu'ils ont receu des sommes considerables de Vienne. Suivant cela il y alieu d'efperer qu'ils garderont bien le passage de la Secchia encore quelque tems, & que cependant il leur viendra des fecours d'hommes, qui les metront en état de s'étendre un peu davantage. Pour les François, il paroit qu'ils font deja comme rebutez du dessein de paffer la Riviere, aussi bien que de celui d'attaquer Offiglia & la Mirandole dont on parloit il y a fix Semaines comme d'une expedition prête à faire. L'en-

Mois de May, 1703. 471 L'entreprise de Final du Modenois leur a fervi là dessus de leçon. Ils avoient attaqué ce Poste au commencement du Mois passé, avec un gros detachement des Garnisons de Modene & de Regio, mais ils v trouverent le Comte Sormanni avec 500. hommes, qui les receut si bien qu'ils furent contraints de se retirer avec perte de cinquante cinq hommes. D'autre côté les Huffars continuent leurs Courfes avec fuccès, sans pouvoir être retenus par la crainte du grand nombre d'ennemis qui couvrent la Campagne. Ils vont jusques bien avant dans le Parmesan & reviennent toujours chargés de butin. Trois cent d'entreux trouverent même le moyen au commencement du Mois dernier d'entrer dans Berzello & d'y introduire chacun un fac de bled, après quoi ils revinrent avec perte de deux hommes feulement. La Garnison de la Place fait elle même de tems en tems des sorties advantageuses, & l'on parle d'une entr'autres, dans laquelle sespartis penetrerent jusqu'aux villages de S. Sifto & Puniglio & y enleverent trente pieces de betail. Pour remedier à touts ces inconvenients, & employer les puissantes armes du Roi T. C. plus utile-

utilement que l'on n'a fait depuis cind ou fix Mois, il s'est tenu pendant quelques jours un grand Confeil de Guerre à Cazal Maggiore, entre le Duc de Mantotie, le Prince de Vaudemont, le Duc de Vendome, & quelques autres Generaux. On affeure qu'il y a été resolu de faire au plutot l'ouverture de la Campagne par le fiege de Berzello avec un bon Corps de Troupes, & d'avoir une autre Armée d'observation du côté de la Secchia. D'autres neanmoins veulent qu'il y ait toujours un dessein formé de passer la Secchia malgrétoutes les difficultés qui s'y oppofent. & de chasser enfin le Comte de Staremberg d'Italie avec ses Imperiaux, avant qu'il ait pu être davantage renforcé. Il est vrai que ce seroir là un moyen feur & abregé pour obliger la Ville de Bersello à se rendre sans coup ferir, mais il est un peu dangereux, & il me semble qu'il y a trop long-tems que les François marchandent cette entreprise pour la mettre en execution.

Les Entrepreneurs du train d'Artillerie de l'État de Milan ont receu 50000. écus en advance, & l'on a remis 200000. livres au Counte Casati Ambassadeur près des Cantons Suisses, somme bien petite en comparaison de celles Mois de May, 1703. 473 celles qui sont deues à ces Cantons, mais bien sortes eu égard à l'état prefent de l'Espagne & à sa soiblesse. On remonte au reste avec empressement la Cavalerie, & les recrües pour l'Infanterie se sont avec d'autant plus de succès que les Deserteurs viennent s'enroler de nouveau en grand nombre pour jouir de l'Amnissie qui leur a été accordée. Ces Recrües seront habillées à

Pavie avant que de marcher au Camp. On écrit de Genes que l'on y a apris avec beaucoup de deplaifir la defense faite en Espagne de laisser sortir des grains ni des laines que pour le compte des François, ce qui va causer beaucoup de dommage au Commerce de cette Ville. On y attend un Envoyé de France qui doit faire des Propositions au Senat touchant le Golphe de Specie, où le Roi de France veut, diton, envoyer vingt Navires de Guerre & autant de Galeres, pour empêcher les Vaisseaux Anglois & Hollandois de se retirer dans ce Port là. Cependant le Duc de Turfis a envoyé ordre aux Capitaines de son Escadre de Galeres qui se tient d'ordinaire à Genes, de se mettre en état de partir au premier commandement pour joindre celles de France lors qu'elles s'avanceront dans

474 Lettres Historiques, dans la Mediterannée. Je suis Monsieur vôtre &c.

LETTRE II.

Affaires du Nord.

Pologne & Suede.

MONSIEUR.

I. T E Conseil de Senateurs assemblé à Mariembourg n'est point encore separé. Les Deputez de Lithuanie y arriverent au commencement du mois passé, & ayant d'abord été admis à l'Audience du Roi, ils affeurerent Sa Majesté qu'ils l'assifteroient de toutes leurs forces, en consequence de la Confederation concluë à Wilna le 7. de Marsdernier. Ils representerent même au Conseil des Senateurs, qu'il étoit d'une necessité indispensable de faire une Confederation générale, pour redresser les defordres de la Patrie & la retablir en sa premiere tranquillité. Là-dessus on nomma des Deputés pour former les propositions qui seroient jugées les plus convenables pour produire ce bon offer, & après beaucoup de deliberaMois de May, 1703. 475 tions & de contestations on prit les resolutions suivantes, sur lesquelles il vous plaira regler & corriger ce que je vous en avois dit dès le mois passé.

1. Que la Kepublique avoit beaucoup soussert de la part des Suedois; & qu'elle en avoit été vexée autant &

plus que par des ennemis.

2. Que l'on confirmoit la Resolution prise à la Diete de Sandomir, pour réunir les esprits & les armes suivant les Confederations de la grande Pologne, & de la Lithuanie.

3. Qu'on feroit une Convocation génerale de la Noblesse & d'une diete

ordinaire en Campagne.

4. Que la resolution de la Republique contre les adherents des Suedois seroit confirmée, & que ceux qui prêteroient secours aux Suedois seroient declarés ennemis de la patrie, & tous leurs

biens confisqués.

5. Que l'assemblée convoquée à Varsovie étoit declarée illegitume, & que les Deputés envoyés au Roi de Suede auroient ordre de se conformer à leurs Instructions, sans s'en éloigner en aucun point, sous prerexte des Resolutions qui pouroient être prises par aucune des Provinces du Royaume; Et qu'on ne s'engageroit point à aucu-

tions

476 Lettres Historiques.
ne nouvelle guerre sans la participati-

on de la Republique.

6. Que les Généraux de l'Armée seroient priés & engagés à prendre les armes pour arrêter les violences des Suedois.

7. Et que le point de l'Alliance avec des Puissances étrangeres demeureroit indecis jusqu'au 15. du même Mois

d'Avril.

Dans les autres seauces on resolut auffi une Confederation générale pour la seureté du Roy & de la Republique, maisce ne fut pas d'un consentement unanime, & les Lithuaniens eux mêmes se refroidirent beaucoup quand ils virent que l'onne vouloit pas leur accorder la disposition des Charges de la Maifon de Sapieha, & qu'au contraire toutes les deliberations rouloient sur un pied à donner lieu à la reconciliation & satisfaction de certe Maison. L'on affeure auffi que divers Senateurs n'ont point voulu donner leur aprobation à toutes les resolutions de cette affemblée, ni les signer. D'autre côté le Roi de Suede a paru fort animé en aprenant la maniere dont on y traite les affaires, & le Cardinal Primat a declaré qu'il pretend qu'on repare la brêche qui y a été faite à son authorité, four-

Mois de May, 1703. foutenant que dans la conjoncture presente il peut & doit deliberer avec la Republique sans agir de concert avec le Roi. Il a renvoyé au 16. du Mois d'Avril l'Affemblée qu'il avoit cy devant convoquée à Varfovie, & il se flate toujours que la pluspart des Senateurs v viendront, après que celle de Mariembourg fera feparée. Il femble même que le Roi de Pologne craigne que cela n'arrive, & que ce soit cette raison qui lui fasse rirer en longueur l'Assemblée qui s'est formée auprès de lui & par ses ordres. Quoi qu'il en soit on peut dire que desormais le Roi & le Cardinal font dans la Republique deux Partis tout à fait distincts & diferends, & que peu s'en faut qu'ils ne soient oppolés & contraires. On en a veu une nouvelle marque à l'arrivée à Varsovie des Deputez ou Commissaires pour la Paix, son Eminence ayant declaré qu'ils ne doivent point être reconnus pour Deputez de la Republique, puis qu'ils ont receu des ordres de l'Assemblée de Mariembourg, attendu que cette Assemblée a pris parti en faveur du Roi contre les Suedois, ce que la Republique n'a point fait, & n'a pû faire.

De tout cela vous conclurez aisé-

ment, Monfieur, que les esperances de paix, dont on se flatoit depuis quelque tems, sont maintenant bien éloignées, & en effet on n'y voit presque plus de jour. Le Roi de Suede a même refusé de nouveau de donner audience aux Envoyez d'Angleterre & de Hollande, alleguant qu'il vouloit voir auparavaut comment finiroit l'Assemblée de Mariembourg, & scavoir quelles resolutions finales on y prendroit. Cependant il a eu deux conferences secretes avec le Cardinal Primat, l'une à Tzernicow, & l'autre à Willanow, toutes deux fortlongues, & en presence du seul Comre Piper avec le Prince de Sapieha. On ignore entierement ce qui s'y est pasfé, & l'on n'est pas sans curiosité, ni sans inquierude à cet égard.

S'il en faut croire certains avis, le Czarde Moscovie a écrit au Roi de Pologne, qu'il viendroit cet Eté en Livonie avec une Armée de cent mille hommes, & qu'il lui en envoyeroit autant en Lithuanie s'il le souhaitoit. Si de si grandes offres étoient suivies de l'execution, le Roi de Pologne pourroit disposer cette année de cent cinquante mille hommes au moins; car il est certain que l'Armée de la Cou-

ronne

Mois de May , 1703. 479 ronne & celle du Général Oginsky ne font pas moins de 35000, hommes ensemble, à quoi il faut ajouter l'Armée Saxonne, qui passera asseurément le nombre de quinze mille hommes toutes les fois que le Roi voudra la mettre en mouvement. C'est une chose étonnante que des forces si nombreuses n'intimident point le Roi de Suede, & ne le portent point à fonger à la paix ou à la retraite. Il entend & voit tout cela sans s'émouvoir, & le feul changement que l'on remarque en faconduite, c'est qu'après avoir fait subsister son Armée dans un Quartier de la Pologne, il l'a fait passer dans un autre. Elle est presentement aux environs de Varsoyle, & lui - même se tient le plus souvent à Praag, lieu situé à quelque distance de cette ville. Il v est venu aussi deux ou trois sois incognito, & afin de le faire avec plus de feureté, il a fait loger quelques Compagnies de soldats dans le Château. La ville lui paye une certaine contribution en argent, & lui fournit 4000, tonnes de biere & 400. mille livres de biscuit par mois. Les Convents ont d'ailleurs été taxez selon leur pouvoir, & on a fait un Inventaire de tout le foin quis'y trouvoir. Par ce moyeule bon ordre

ordre est conservé, & chacun josiir de ce qui lui appartient, sans craindre d'être pillé ou vexé par le soldat. On ne croit pas néanmoins que l'Armée sasse là un long sejour. Une partie de la Cavalerie a déja silé du côté de la Prustie, & on prepare un pont sur la Vistual le auprès de Varsovie, pour faire passer celle qui est de l'autre côté de la Rivière. Quant à l'Infanterie elle sera conduite aussi bien que le canon dans de grands Bâteaux jusques au lieu destiné.

On écrit de Dantzick qu'il y a prefentement 6000. Saxons autour de cette Ville, & que l'on y en attend encore 4000., & de Revel qu'un corps de 10000. Moscovites a fait une nouvelle irruption dans la Finlande, & v a défait deux Compagnies de Cavalerie Suedoite, de même que 300 fantaffins qui gardoient divers postes avancez. Mais en recompense le Général Suedois qui commande en Courlande, a mis dans une entiere déroute le Général Oginski du côté de Birlen Javec perte de plus de 1000, hommes la plupart Moscovites, de quelques pieces de canon, & de beaucoup de bagage. Voici quelques autres nouvelles qui fans doute vous paroîtront dignes d'attention.

Mois de May, 1703. rention. Le 10. du mois dernier pendant que le Roi de Pologne s'occupoit à Mariembourg à voir tirer au blanc avec un canon de nouvelle invention. il arriva un Exprès avec des Lettres qu'il avoit ordre de ne rendre qu'à luimême, & en main propre. Auffitôt ce Prince se retira en son cabinet pour les lire. Le soir à dix heures il sie venir le Colonel Goltz, & après lui avoir fait promettre sous serment de garder le secret touchant ce qu'il avoit à lui dire, il lui ordonna d'arrêter la nuit même Monsieur Beuchling Grand Chancelier & premier Ministre de Saxe, de même que ses deux freres, dont l'un étoit Grand Veneur, & l'autre Maître Général des Postes, & Meffieurs Alberti, Stenzel, Pretten, & Ranci, Secretaires du Conseil Privé. Là - dessus le Colonel Goltz affembla 2000. Cavaliers dans la grande Place de Mariembourg, il redoubla les Gardes de toutes les Portes & autres Postes, & puis il fut enlever tous ces Meffieurs dans leurs lits, & les fit conduire au Château de Koningstein, à la reserve des quatre Secretaires du Conseil privé, qui resterent dans les prisons de Mariembourg. En même tems ou peu après la Baronne de Re-Tome XXIII. ken-

kenberg fut arrêtée à Dantzick avec fon Secretaire Italien d'origine, &c trois Domestiques du Grand Chancelier, le Roi l'ayant fait demander auparavant à ceux du Magistrat. On ne scait point encore quel est le crime de toutes ces personnes, mais le Roi a dit qu'il en feroit faire les informations dans les formes du Droit, & qu'il les rendroit publiques. Monfieur Beucheling Peredu Grand Chancelier, a été aussi arrêté à Dresde par ordre du Roi, avec plufieurs autres Senateurs du même parti. On parle de former un nouveau Conseil privé, & cependant Monfieur Pflug Grand Chambellana été declaré premier Ministre.

II. On écrit de Copenhague que l'on y équipe une Escadre de Vais-seaux de Guerre, que le Roi a traité avec le Duc de Mecklenbourg Swerin pour un Bataillon qu'il doit envoyer en Italie, afin d'accomplir le nombre des Troupes qu'il a promises à l'Empereur, & que ce sera le Comte d'Asfeldt qui commandera cette année les Troupes Danoises dans ce pays-là. S. M. est attendue dans le Holstein & dans le pays d'Oldenbourg pour y faire la revûe de ses Troupes. Je suis, &c. LET-

Mois de May, 1702. 483 LETTTRE III.

Affaires de France.

MONSIEUR.

I. T Es nouvelles de Paris n'ont presque roulé depuis un mois que sur l'expedition que le Maréchal de Villars devoit faire en Allemagne, & fur la prochaine jonction avec l'Electeur de Baviere. Dans cet espoir on comptoit les jours & même les heures avec imparience, & comme les mesures necessaires avoient été prifes avec tout le loifir imaginable, on ne doutoit nullement qu'elles ne fuffent suivies d'un favorable succès. Cependant on vient d'apprendre le contraire. Le Maréchal de Villars, fecondé du Maréchal de Tallard, & commandant une Armée de plus de quarante mille hommes a inutilement tenté le passage auprès de Stolhossen. Il a été repoussé par les Troupes des Alliez fous le commandement du Prince de Bade, & a été contraint de se retirer avec une perte considerable. L'étonnement & le déplaisir que l'on a conceu de ce mauvais succes, est Y 2 d'au-

d'autant plus grand que l'on ne s'y étoit point attendu, & que voila déja la troisième fois que le Maréchal de Villars a conduit au de là du Rhyn des Armées nombreuses pour la jonction resoluë, sans avoir pû l'executer. D'ailleurs l'Electeur de Baviére demande secours à cors & à cry, & quoi qu'il se soit maintenu jusqu'ici avec assez d'avantage, il est à craindre qu'il ne succombe enfin. Vous attendez sans doute que je vous donne le détail de l'action qui s'est passée entre les Troupes des Alliez fous le commandement du Prince de Bade, & celle de France sous le commandement du Maréchal de Villars : Je me propose bien auffi de le faire, mais ce fera, s'il vous plait, dans ma Lettre fur les affaires d'Allemagne, où il me semble que la Relation fera mieux placée qu'ici. Cependant je ne laisserai pas de vous dire par avance que l'Armée du Maréchal de Villars étoit forte de cinquante un Escadrons & quatre vingt deux Bataillons, & qu'outre cela le Maréchal de Tallard commandoit un Corps de quinze mille hommes.

II. Le Duc de Bourgogne n'est point encore parti pour aller prendre

Mois de May, 1703. le commandement de l'Armée de Flandres; maisses Equipages ont déja pris les devants, ce qui ne permet pas de douter qu'il ne suive bien tôt, & Monsieur le Maréchal de Villeroi. qui doit y servir sous lui avec le Maré: chal de Bouffers, s'est déja rendu à Bruxelles, afin de preparer l'ouverture de la Campagne. Monfieur le Grand Prieur de France est sur son départ pour l'Armée d'Italie, où l'on dit qu'il commandera un Corps separé, de même que le Prince de Vaudemont. Le Roi lui a donné mille Louis. d'or pour les fraix de son voyage. Monsieur de Revel qui servoit en cette Armée en qualité d'ancien Lieutenant Général, est de retour.

III. Vousavez veu l'Ecrit qui fut imprimé & publié il y a quelques mois en France sous le Titre de Cas de Confeience proposé par un Confesseur de Province touchant un Ecclesiastique qui est sous sa conduite, de resolu par plusicurs Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris. Cet Ecrit avoit été signé par quarante Docteurs en Sorbonne, & il y avoit de l'apparence qu'il alloit faire de grands progrès dans le Royaume; mais il vient d'être condamné par le Pape, & par le Cardinal de-

Noail-

486 Lettres Historiques.
Noailles Archevêque de Paris. Voici deux Brefs de Sa Sainteté sur ce sujet, qui ont été imprimez à Paris avec permission du Lieutenant de Police.

Bref du Pape pour la Condamnation du Cas de Conscience &c.

Clement Pape XI. Pour mémoire à la Postérité.

A Yant été depuis peu mis au jour quelques feüilles, imprimées en François lous ce tître , Lettre de M. * * Chanoine de B. A. M. T. D. A. &c. Cus de Confcience proposé par un Confesseur de Province, touchant un Ecclesiastique qui est sous sa conduite, & refolu par plusieurs Docleurs de la Faculté de Theologie de Paris : & plufieurs de nos venerables freres les Cardinaux de la fainte Eglise Romaine, que nous avons specialement choisis pour l'examen desdites feuilles, après avoir entendu & diligemment pélé la Censure de ces feuilles, qui a été rapportée devant nous, avons estimé qu'elles devoient être condamnées & défendues. C'est pourquoi, nous, suivant l'obligation qui nous aété imposée par le Pasteur Eternel, de prendre soin de son troupeau, desirant, autant qu'il nous est donné d'enhaut, de preserver les Oüailles du Seigneur de ce qui leur est nuisible, de l'avis des susdits Cardinaux, condam-

Mois de May, 1703. 487 nons & réprouvons d'autorité Apostolique par ces Presentes lesdites feuilles, & defendons de les lire ou de les retenir: & nous interdifons entierement, fous peine d'excommunication, qui sera encourue par le feul fait, sans autre déclaration, à tous & chacun les Fideles de Jesus-Christ, même ceux qui demanderoient qu'on en fit une mention frecifique & individuelle, l'impression, la transcription, la lecture, la retention & l'usage de ces settilles, voulant & ordonnant par la même autorité, que tous ceux qui auront par devers eux ces feuilles, soient tenus de les remettre entre les mains des Ordinaires des lieux, ou des Inquisiteurs de l'héréfie, fi tot que ces presentes Lettres seront venues à leur connoissance, ponobstant tout ce qui pourroit être allegué au contraire. Or afin que ces mêmes Presentes viennent plus facilement à la connoissance de tout le monde, & que personne n'en puisse pretendre cause d'ignorance, nous voulons & ordonnons par la même autorité, qu'elles soient publiées suivant la coûtume, aux portes de la Basilique du Prince des Apôtres, de la Chancellerie Apostolique, & de la Conr générale au Mont Cirorio, & au Champ de Flore dans la Ville, par un de nos Huissiers, & qu'il en demeure des Exemplaires affichez aux mêmes lieux; en sorte qu'étant ainsi publiées elles ayent envers tous & un cha-

nons

Lettres Historiques. eun de ceux qu'elles regardent , le même effet qu'elles auroient, étant fignifiées & intimées à chacun d'eux en personne; voulant aussi qu'on ajoûte par tout, tant en jugement qu'ailleurs , la même foi aux Copies mêmes imprimées desdites Préfentes, fignées de la main d'un Notaire public, & munies du Sceau de quelque personne constituée en Dignité Ecclesia-Rique, qu'on ajoûteroit aux mêmes Prefentes, si elles écoient representées en Original. Donné à Rome, à Saint Pierre, fous l'Anneau du Pescheur le 12. jour de Fevrier 1703. l'année troisiéme de nôtre Pontificat.

Signé. F. OLIVERIUS.

Bref de N. S. P. le Pape au Roi Trés Chrêtien sur le même sujet.

CLEMENT PAPE XI.

Noire trés cher fils en J. C. Salur. Nous avons appris que par les entre-priles hardies & artificieuses de quelques personnes qui ne semblent nez que pour troubler incessamment la Paix de l'Eglise & de la République, il paroît un Livre intitulé, Cas de conscience proposé par un Ecclésiastique qui est sous sa conduite, & c. résolu par plusieurs Docteurs de la Faculté de Paris, & c. dans lequel on renouvelle plusieurs principes d'une doctrine pernicieuse &

Mais de May , 1703. 4891 des erreurs déja condamnées, qui fomentent même affez clairement les dogmes. hérétiques de Jansenius, en éludant par des subtilitez captieuses les Constitutions Apostoliques données autrefois pour les abolir. Votre Majesté, dont le Trés-Haut a orné l'esprit d'une si grande sagesse pour le gouvernement des Peuples, reconnoît affez d'Elle même, combien cela tend à fcandaliser les fidelles, & à troubler l'un & l'autre Gouvernement; mais comme on voit bien que des gens de cette sorte travaillez sans cesse de la demangeaison des nouveautez, ne sont plus capables d'être contenus par des Loix ni par des Ordonnances, puis qu'il y en a deja affez de faites sur ces matieres la, & qu'il n'y 2 que la severité des peines qui puissent empêcher qu'un mal tant de fois arrêté, & qui renaît cependant tous les jours, ne gagne plus avant; aprés avoir condamné d'abord ce Libelle selon la coûtume de St. Siege Apostolique, nous avons jugé à propos d'exciter par nos Brefs Apostoliques le zéle & la pieté de nôtre cher frére Louis-Antoine de Noailles, Cardinal de la . S. E. R. & Archevêque de l'Eglise de Paris, afin qu'aprés avoir fait une exacte re. cherche des Auteurs de ce Libelle, & deceux qui l'ont publie les premiers, il les chîtie severement, & impose même les. peines que mericent un nombre affez considerable de Docteurs, qui au mépris des X 5 Cona-

Constitutions des Pontifes Romains nos Prédécesseurs, & même des Ordonnances Royales de Vötre Majesté ont été asfez hardies pour souscrire hautement à ce Libelle. Or c'est particulierement dans une telle occasion, où il s'agit non seulement del'intérêt de l'Eglise, de laquelle V. M. atoujours eu un soin particulier, mais aussi de celui de son Royaume, qu'il est convenable d'employer le pouvoir de votre bras Royal pour affister le susdit Cardinal, & lui aider à réprimer de telle sorte la témérité des mechans, que personne n'ignore la bonne intelligence qui régne aujourd'hui, par la misericorde du Seigneur, entre le Sacerdoce & la Royauté & qu'il ne soit plus permis aux esprits brouillons, qui ne cessent de se moquer, d'enfreindre tout à la fois les Loix Ecclefiastiques & Royales. Toute l'Eglise fcait, & elle s'en rejouit en même tems avec quelle picuse application, & avec quel éloge pour vôtre Nom Royal, vous avez travaillé à bannir les erreurs & les mouveautez qui étoient contraires à la foi Catholique & à la discipline de l'Eglise, & principalement à arracher jusqu'à la racine les dogmes de Janlénius. C'est présentement à vôtre prudence, à vôtre Religion & à vôtre piété, d'achever l'ouvrage que vous avez commencé, & d'employer pour le service du Trés-haut & de son Eglise la puissance que vous avez receu

Mois de May, 1703. 491 receu du Ciel. Ne souffrez donc pas, nôtre trés-cher fils, que tant de peines & tant de soins que vous avez pris pour extirper l'hérésie de vôtre très florissant Royaume, soient sans fruit, par la malice de quelque peu de gens. Que ces inquiets soient obligés de se taire, que les insolens soient réprimez, & qu'on fasse obeir les opiniatres. Que la puissance Royale arrête & reduise ceux que la douceur de l'Eglise n'a pû fléchir, afin que Dieu donne & conserve à jamais dans vos Royaumes la tranquillité que vous aurez procurée à son Eglise. La souhaitant donc à Vôtre Majesté de tout nôtre cœur cette tranquillité & cette paix avec tous les autres biens, nous lui donnons tres affectueusement la Bénédiction Apo-Stolique. Donné à Rome le 13. Fevrier 1703.

Depuis la publication de ces Brefs les Prelats & Ecclefiastiques du Parti de la Cour ont été occupez à porter les Docteurs qui ont signé l'Écrit en question à se retracter, & à enseigner le contraire. Quelques- uns ont resusé d'obéir à cet ordre, & ont été releguez en diverses Provinces, entr'autres l'Abbé du Pin, Prosesseur du College Royal, qui a été envoyé à Chatelleraud. Les autres l'ont receu avec soumission & ont signé la Declaration suivante.

Y o Re-

Retractation des Seigneurs qui avoient signé le Cas de Conscience.

Ous soussignez, Docteurs en Theologie, de la Faculté de Paris, déclarons que nous nous soûmettons à l'Ordonnance de Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, nôtre Archevêque, du 22 Fevrier 170; : que nous y conformerons nos sentimens & nôtre conduite, & que nous avons un veritable déplaisir d'avoir signé le Cas de Conscien-

ce qui y est condamné.

François de la Rocque, Antoine le Pescheux, Nicolas Blampignon, de la Maison de Navarre, Chevecier & Curé de saint Merry, Pierre de la Geneste, Louis Hideux, Curé des saints Innocens, Er. Louis de Bourges, Chanoine Régulier de Saint Victor, Jean Soulier, de la Maison de Navarre, Guillaume Bourret, de la Societé de Sorbonne, & Professeur en Theologie, Er. Noël Alexandre, Dominiquain, Antoine Herlau, de la Maison de Navarre, Jaques Jollain, de la Maison de Navarre, & Curé de saint Hilaire, Fr. Jean François Ruffin, Chanoine Régulier, & Prieur de fainte Croix de la Bretonniere, Fr. Nicolas le Beau, Chanoine Regulier de sainte Croix, Fleusy Molin, Jean des Hayestes, de la Maiton de Navarre, Jaques Pinssonnar, principal

Mois de May, 1703. 493 cipal du Collège des Graffins, & Professeur Royal en Langue Hebraïque, Claude Nicolas Desprez, Curédu Roule, Pierre Camet, de la Maison de Navarre, Guillaume de la Mare, de la Societé de Sorbonne, & Curé de saint Benoit, Guillaume de Voulges, de la Socieré de Sorbonne, & Curé de saint Martin, au Cloître de S. Marcel, Adrien. Picard, de la Societé de Sorbonne, & Curé de S. Cloud, Fr. Charles de Longueil, Chanoine Regulier de S. Victor, Prieur & Cure d'Atis, Charles de la Mare, de la Societé de Sorbonne, François Feu, Curé de S. Gervais, Philippe de Congniou, Fr. Jaques Henry Conter-, Chanoine Regulier de sainte Croix, Bur-

Je soussigné, déclare n'avoir signé les Cas de Conscience ci dessus mentionné, quoi que mon nom se trouve dans l'Imprimé. J'embrassed'ailleurs trés-volontiers la Doctrine contenue dans l'Ordonnance de Monseigneur le Cardinal, mon Archevêque, à laquelle je conformerai toûjours mes sentimens & ma conduite. Fait à Paris ce premier Avril 1703. Sagrassin, Professeur Royal en Langue He-

braique,

IV. L'affaire des Sevennes devients tous les jours plus ferieuse & plus embarassante. Le nombre des Mécon-V. 7:

tens augmente, & ils'est passé encore une nouvelle action entr'eux & les Troupes du Roi, dans laquelle ces dernieres n'ont pas eu l'avantage. D'ailleurs ces gens là continuent leurs courses jusques bien avant dans le plat pays & aux portes de Nîmes, & comme les habitans nouveaux convertis ne se mettent point en devoir de leur courre sus, le Maréchal de Montrevel est entré en soupcon de leur fidelité, & a commencé de les traiter non seulement avec rigueur, mais aussi avec cruauté. Voici ce que l'on écrit de Nîmes à ce sujet.

Extrait d'une Lettre écrite de Nîmes le 9. Avril 1703.

Lya 8. jours qu'environ 80. personnes de Nîmes s'étoient assemblez pour prier Dieu dans un Moulin, qui est derriere la porte des Carmes, la plûpart semmes & ensans. Mr. le Marêchal de Montrevel, qui étoit à Nîmes, en étant averti, y alla à la tête des Dragons & des Soldats; & ayant entouré ledit Moulin, il y firentrer les Troupes avec ordre de tout tuër, ce qui sutres habitans, qui ayant entendu ce bruit étoient sortis de leurs maisons, & accourus dans quelques Jardins

Mois de May, 1703. dins qu'il y a eux environs. On mit eusuite le feu au Moulin, où l'on avoit laissé ces Pauvres malheureux, qui furent ainsi tous consumez. On écrit aussi qu'on a enlevé tous les habitans du Village de Maillet, à une lieuë d'Anduze. On prétend les envoyer en Amerique; mais on croit qu'on en fera perir la plûpart. Cependant les Camifards augmentent tous les jours en nombre, & de la maniere qu'on s'y prend, ils augmenteront bien d'avantage. Ils sont maîtres de la Campagne, & Mr. de Montrevel le tient à Nîmes. Ils ont brûlé la maison de Campagne de Mr. le Conseiller Maillan proche de ladite Ville. Ils sont plus de 7000. tous bons Soldats.

Vous jugez bien qu'une action aussi inhumaine que celle là a du causer un mécontentement extraordinaire aux autres nouveaux Convertis, & qu'ils n'ont pu s'empêcher d'en murmurer hautement. Cela fit juger au Maréchal de Montrevel qu'il ne seroit pas à l'avenir en seureté dans Nimes s'il n'en desarmoit les habitans, & lui fit prendre la resolution de le faire. Pour cet esse il fit fermer toutes les Portes de la Ville le 10. Avril au matin. Il établit des Corps de Garde dans tous les carresours & aux Places publiques,

& il fit mettre la Garnison sous les-ar-Ensuite il ordonna aux Magistrats de faire une exacte perquisition dans toutes les maisons, & d'enlever toutes les armes que l'on y pourroit trouver, de forte que les Bourgeois furent contraints de se soumettre & de faire ce que l'on demandoir d'eux. Il est à presumer qu'on prendra bien-tôt de semblables precautions dans les villes voifines; car en général tout le Languedoc est devenu suspect à la Cour, & c'est ainsi que le Comte de Broglio en a parlé au Roi, lors qu'étant de retour des Sevennes, il a rendu compte à Sa Majesté de l'érat de ce pais-là. Je vous envoye cyjoint un Manifeste qui a été imprimé en Hollande au nom des Mécontens. le ne scaurois vous dire au vrai s'il vient de leur part, ou si c'est un bon office que quelques zelez particuliers. ont voulu leur rendre; mais enfin ilmerite d'être leu, & attentivement confideré.

Maniseste des Habitans des Sevennes, sur leur prise d'armes.

Es Peuples des Sevennes ont toujours fait profession de la Religion, plusieurs

Mais de May, 1703. fieurs fiecles avant la Reformation. Au tems des Vaudois & des Albigeois les Sevennes étoient remplies de ces gens-là, & on voit par divers actes qu'ils professoyent une même Religion que les Reformez d'à present. Les grandes Croisades des Papes exciterent contr'eux quelques persecutions; mais ils demeurerent toûjours fermes dans leur foi. Leur zéle se raluma au commencement de la Reforma. tion, en moins de rien tout ce pais-là se vit reformé, & l'a toujours été depuis. Ce n'est pas une nouvelle Religion qu'on veüille y introduire aujourd'hui, mais seulement y maintenir l'ancienne dont ils font depuis long-tems en possession.

La France n'a jamais eu des Sujets ni plus soumis, ni plus sideles à ses Rois que nos Peres & nous lavons été, nous en pourrions donner plusieurs preuves incontestables; mais pour n'être pas longs dans nôtre désense, nous nous contenterons d'en produire iei deux exemples considerables, arrivez dans le siecle dernier, l'un sous le Regne de Loüis XIII. & l'autre sous celui de Loüis XIV. qui sont voir à toute la terre que nôtre sideliré envers nos Rois a été à toute épreuve.

En l'année 1632. le Duc de Montmorrenci Gouverneur de Languedoc, gagné par la Reine Mere de Medicis & par Gaston Duc d'Orleans frere du Roi, entreprit

treprit de faire la guerre pour obliger le Roi à se défaire du Cardinal de Richelieu, & à ne se plus servir de son Ministere. Le Duc de Montmorenci, aprés avoir engagé dans son parti toutes les villes de la Province, où les Catholiques Ro. mains étoient dans le plus grand nombre, vint ensuite dans les Sevennes, pour porter les Peuples comme dépendant de son Gouvernement à embrasser ses interêrs, ceux de la Reine Mere & Duc d'Orleans. Il employa tous les moyens & tous les artifices qu'il pût imaginer pour gaguer les Reformez de ce pays-là, en leur promettant de leur faire rendre leurs l'laces de seureté dont on les avoit injustement dépouillez, & de leur faire part de toutes les Charges de l'Etat conformément à l'Edit de Nantes; mais ils demeurerent fermes & inébranlables au service du Roi, ce qui fur cause que le party du Duc fut détruit, & que cette guerre fut bien tôt terminée. Si les Reformez des Sevennes eussent pris les armes, la guerre seroit passée dans les autres Provinces du Royaume; car tous les Penples haissoient extrémement le Cardinal de Richelieu, à cause que pendant son Ministere il avoit de beaucoup augmenté les subsides & les impôts.

L'autre Exemple qui marque la fidelité inviolable des Sevennes envers leurs Rois parut en l'année 1651, que

Mois de May, 1703. 499 le Prince de Condé entreprit la guerre contre Louis XIV. à present regnant. Le Duc d'Orleans étoit Gouverneur de Languedoc & favorisoit le Party du Prince. Le Comte d'Abigeoux Gouverneur de la Ville & Citadelle de Montpellier embrassa le même party, & le Prince de Condé qui étoit puissant dans la Province, & y avoit de belles terres & beaucoup de creatures, tâcha d'attirer par leur moyen les Reformez des Sevennes, leur promit de leur faire rendre le Confulat dont on les avoit depouillez contre les Edits de Pacification; mais leur fidelité ne fut point ébranlée, & le Party du Prince de Condé échoiia dans tout le Royaume. Que files Sevennes eussent tant soit peu remué, toute la France se seroit soulevée, & on peut dire que les Reformez en ce tems la fauverent l'Etat, & conserverent au Roi sa Couronne.

En l'année 1669, on fit la paix entre la France & l'Espagne: Après qu'elle sut faite, les Moines disoient hautement, que cette paix n'étoit faite que pour nous détruire: on nous le donna peu de teins aprés à connoître par les maux qu'on nous sit; on ne sçauroit deduire en détail toutes les violences & roûtes les cruautez qu'on a exercés contre nous; car incontinent aprés on prit des mesures pour couvrir toutes les Provinces de gens de guerre. On sit marcher ensuite des Dra-

gons

gons qui portoient avec eux la terreur & l'effroy: tous nos pauvres gens des Sevennes surpris & étonnez de tous ces mouvemens, & des propositions qu'on leur faisoit sur le sujet de leur Religion, répondirent qu'ils étoient prêts de sacrifier au Roi & leurs biens & leurs vies; mais que leurs consciences étant à Dieu ils ne pouvoient pas en disposer de cette

maniere.

Il n'en falloit pas d'avantage pour obliger les troupes à se saisir des avenues & des portes des villes, ils mettoient des gardes par tous les chemins, & fouvent ils entroyent dans les Maisons l'épée à la main crians tue tue ou Catholiques. Ils s'attacherent ensuite aux personnes, & il n'y a mechanceté ni horreur qu'ils ne missent en pratique pour les forcer à changer de Religion, parmi mille hurlements & mille blasphémes ils pendoient les gens hommes & femmes par les cheveux ou par les pieds aux planchers des chambres ou aux crochets des cheminées, & ils les faisoient enfumer avec des bottes de foin moüillé, jusqu'à ce qu'ils n'en ponvoient plus, & lors qu'ils les avoient dependus ils les rependoient incontinent pour fouffrir encore les mêmes peines. Ils leur arrachoient les cheveux & le poil de la barbe jusques à une entiere depiliation. Ils les jettoient dans un grand feu qu'ils avoient allu-

Mois de May, 1703. allumé exprès, & ne les en retiroient que quand ils étoient à demi rotis. Ils en attachoient d'autres sous les bras avec des cordes, &les plongeoient & replongeoient dans des puits dont ils ne les retiroient que quand ils étoient à demi noyez, ils en battoient à coups de bâton, & tous meurtris & rompus ils les trainoient aux Eglises. Ils les empêchoient de dormir durant l'espace de sept ou huit jours, se relevans les uns les autres pour les garder à vûe jour & nuit, & pour les tenir éveillez, soit en leur jettant des éguierées d'eau fur le visage, soit en leur tenant sur la tête des chaudrons renversez sur lesquels ils faisoient un continuel charivari, jusqu'à ce que ces malheureux eussen: perdu le fens, & s'ils en trouvoient des malades hommes ou femmes attachez au lit par d'ardentes fiévres, ils avoient la cruauté d'assembler une douzaine de Tambours. & de faire battre la caisse à l'entour de leurs lits pour les étourdir & leur faire

Il est arrivé en quelque lieu qu'ils ont attaché les Peres & les Maris, aux quenoüilles des lits, & à leurs yeux ils ont voulu forcer leurs semmes, & leurs silles; à d'autres ils arrachoient les ongles des mains & des pieds, ce qui ne se pouvoit faire sans des douleurs inoüies, ils enfloient encore hommes & semmes avec des soussiles jusqu'à les faire crever,

perdre toute connoissance.

d'au-

d'autres ils les lardoient d'épingles aprés les avoir dépouillez depuis le haur jufqu'au bas. Enfin ils persecutoient jufqu'à la mort & refusoient la sepulture à ceux qui n'avoient pas voulu se confesser à leurs Prêtres. Nous avons vû plusieurs corps de ceux là, trainés dans les ruës sur des clayes & puis jettez à la voirie.

Ce que nous venons de dire n'est qu'un échantillon, des terribles prodiges de sureur qui ont éclaté sur nous, jamais l'enser dans les plus rudes persecutions n'inventa & ne se servit de moyens si Diaboliques & si barbares, que ceux dont les Dragons & les Moines qui les condusoient se sont servit pour nous détruire; ce servit faire un livre que de les vouloir décrire: mille Relations sideles en ont informé le public. Car toutes ses cruautezont été generalles dans toute la France, mais encore plus violente dans nos Sevennes.

Aprés nous avoir sait tous ces maux, on cassa & on revoqua ensin l'Edit de Nantes, qui étoit un Edit perpetuel, & irrevocable, donné par Henri le Grand en l'année 1598. Edit qui fut verissé dans tous les Parlemens pour être observé inviolablement. Cet Edit a quatre caracteres incontestables. 1. Celui d'être une promesse Royale & Souveraine, qu'il donne non seulement pour lui & pour le tems de son Regne, mais aussi pour tous ses

Mois de May, 1703.

ses descendans & successeurs à perpetuité. 2. Celui d'être un Arrêt autentique, definitif & irrevocable pour servir à jamais de reglement, & de loi entre deux Partis opposez, les Catholiques & ceux de la Religion, aprés les avoir dûëment & suffisamment entendus 3. Celui d'être un Traité accepté, convenu & consenti par tout l'Etat, & en cette qualité pour servir de loi & de, reglement perpetuel. 4. Celui d'avoir été rendu sacré & comme Divin par le consentement & le serment

reciproque de tout le Royaume.

Un seul de ces Caracteres quand il seroit separé des autres, suffiroit pour mettre cet Edit au dessus du caprice de bon plaisir, car qui doute qu'un Roine foit obligé à garder sa parole & la foi, & celle de ses predecesseurs, lors qu'elle est devenue une condition inseparablement attachée à la succession, comme elle l'est sans doute puis qu'elle a été donnée par Henri 4. fous la qualité de promesse authentique, perpetuelle, & irrevocable, qui a subsisté depuis plus de cent ans, confirmée par Louis 13. son fils & son Heritier par plusieurs Edits & declarations solemnelles, & depuis encore par Louis 14. lui même, fon Successeur aprefent regnant par des declarations fi authentiques des années 1643. & 1652 qu'on ne peut concevoir comment on a voulu violer avec tant de perfidie des promef-

En execution de la revocation de ces Edit, aprés les cruautez qu'on avoit exercées contre nous, on rafa tous nos Temples & on bannit du Royaume tous nos Ministres à perpetuité, sans discontinuer de nous faire mille maux fous divers pretextes. Toutes ces manieres de persecuter inouies dans les siecles precedents, étonnerent les reformez des Sevennes qui n'avoient personne pour les consoler. La crainte en fit cacher les uns dans les bois & dans les cavernes, d'autres s'enfuirent pour sortir du Royaume, & pour mettre leur vies & leurs consciences en liberté, suivant le precepte de l'Evangile qui nous die, que si on nous persecute dans un lieu il faut s'enfuir dans un autre, mais les passages étoient si bien gardez pour empecher la sortie de nos pauvres gens, que la plus grande partie fut prise & envoyée aux Galeres, ceux qui fuyoient de villes en villes furent aussi arretez & enfermez dans des prisons qui furent bientôt pleines de nos pauvres persecutez, les uns y perirent dans l'infection & dans l'ordure, & les autres furent embarqués à Marseille transportez dans l'Amerique, pour aller vivre & mourir dans le nouveau monde avec les sauvages , le premier vaisseau qu'on y envoya qui étoit quasi tout chargé de nos pauvres gens des Sevennes, perit proche de la Martinique où on les en-YOYOIE

Mois de May, 1703. 505 voyoit, dont la plus grande partie tant hommes que femmes fut noyée & sub-

mergée.

Tous ces traitemens cruels nous donnoientassez de sujet & de raison de nous opposer à tant de violences, & puis qu'on employoit la force des armes pour nons détruire sans que nous eussions rien fait, pour nous rendre coupables d'aucun crime, nous avions aussi un Droit incontestable d'employer les armes pour nôtre legitime dessense, & d'opposer la force à la force, qui est un Droit de la nature autorisé par les loix divines & humaines.

Neanmoins pour n'allumer pas une guerre civile dans le Royaume & épargner le sang de nos compatriottes, nous avons souffert patiamment tous ces terribles maux, dans l'esperance que Dieu toucheroit le cœur de nos ennemis, & leur feroit connoitre l'injustice de tant de persecutions, nous sommes done demeurez tranquiles, nous tenant refferrez dans nos bois & dans nos montagnes, ou quelques bons personnages pleins de piete qui étoient sans lettres & sans étude, comme les Apôtres de Jesus Christ, se mirent à consoler ceux qui étoient avec eux dans les Cavernes, & puis en particulier dans les maisons; c'étoient des gens simples, Cardeurs , Tifferans & Maîtres d'Ecoles, dont nos peuples furent si edifiez qu'il n'y eut personne tant hommes que Tome XXIII.

femmes qui ne voulut entendre ces nouveaux Predicateurs, de sorte que le nombre s'augmentant on resolut de s'assembler à la campagne sans bruit, sans éclat & fans armes; nous choisissions les lieux écartez & les heures de la nuit pour faire ces exercices en repos & en seureté. Dans ces affemblées on y lisoit la parole deDieu. on v chantoit ses louanges & on y faisoit des prieres pour le Roi & pour l'Etat, rien n'écoit fi juste, si innocent, mais les Prêtres & les Moines en étant informez firent venir encore dans les Sevennes des Dragons & d'autres Troupes qu'ils mettoient en embuscade dans les lieux où ceux qui avoient affifté à ces assemblées devoient paffer pour s'en retourner chez eux, ils les prenoient & les metroient en prison, puis condannoient les hommes & les femmes à être pendus, ou conduits les hommes aux Galeres, & les femmes dans les Convents, & si ces Dragons rencontroient par hazard le lieu où ses pauvres gens lans deffense, étoient encore affemblez, ils tiroient fur eux fans misericorde, comme sur des bêtes sauvages, fans distinction d'age ni de sexe, même sur des femmes enceintes, qu'on faisoit mourir cruellement avec l'enfant qu'elles avoient dans le ventre.

Aprés avoir souffert pendant plus de vingt ans tous les maux dont nous venons de parler, quelques uns de nos freres qui Mois de May, 1703. 507 habitoient dans les hautes Sevennes, & qui cherchoient à se consoler s'assemblerent pour prier Dieu dans la Montagne de l'Ausere proche le pont de Monvert, sans bruit & sans éclat, de quoi l'Abbé de Cheylar qui étoit Prieur de St. Germain, cruel & ardent persecuteur, étant averti, s'en alla avec des gens armez attendre ceux qui venoient de cette assemblée, en sit prendre & pendre quelques-uns sur le champ, & garder les autres prisonniers pour leur faire le même traitement.

Ceux qui étoient échappez de cette assemblée, scachant qu'on les cherchoit aussi, & que leurs gens prisonniers devoient être pendus le lendemain, refolurent de faire leurs efforts pour les délivrer, & s'étant assemblez dans le plus grand nombre qu'ils purent, marcherent au pont de Montvert où leurs gens étoient detenus, forcerent les mailons, dans l'une desquelles l'Abbé de Cheylar s'étant trouvé, & ayant voulu se sauver par les fenêtres, fut tué avec six ou sept de ceux qui le suivoient : le Comte de Broglio, Lieutenant du Roi dans la Province, Beaufrere de l'Intendant Basville, le plus cruel & le plus barbare de tous les hommes, qui a fait mourir plus de cent innocens par la main du Bourreau. envoya austi - tôt un Regiment pour détruire ceux qui avoient tué cet Abbé, lesquels s'érant fortifiez de quelques-uns

de leurs freres d'une & d'autre Religion, se retirerent dans un bois où ce Regiment vint les attaquer; mais après avoir prié Dieu qu'il renforçat leurs mains, & leur donnât force & courage, ils se jetterent fur leurs Ennemis qu'ils battirent & mirent le reste en fuite. Voila nôtre premiere defense, juste s'il y en eur jamais, après plus de vingt ans de souffrances &

de cruelles persecutions.

Ce commencement nous ayant heureusement succedé, aprés que nôtre patience aété poussée à bout, & qu'il paroit que la Providence nous a mis les armes à la main, que nôtre Troupe s'est considerablement augmentée par la plus grande partie de nos compatriotes de la Religion Catholique qui ont pitié de nos malheurs, & qui eux mêmes se trouvent opprimez par des impots excessifs, qui les reduitent à l'aumône & les font mourir de faim, qui se joignent aussi à nous pour se delivrer de leurs miseres; nous avons resolu d'employer avec eux une legitime deffense pour conserver notre vie & notre liberté. Dieu qui nous a mis au cœur de si justes & de si genereux desseins, & qui nous presente comme par miracle les moyens de les executer, nous affistera de son secours.

Nous étions depuis vingt ans accablez de maux sans force ni courage pour nous defendre, exposez comme de pauvres bre-

Mois de May, 1703. 509 brebis à une fureur barbare : mais Dieu vient de nous reveiller par l'esperance de sa protection, & cet événement inopiné qui déconcerte nos ennemis, nous est une aflurance qu'il fait agir les voyes de sa Providence, pour nous délivrer de toutes

nos calamitez.

Cen'est point ici une revolte ni une rebellion des Sujets contre leur Souverain, nous lui avons toûjours été soumis & fideles, & on a vû pendant tous les traitemens qu'on nous a faits, une obeissance si profonde, qu'elle a été en admiration à toute la terre; mais c'est un droit de la nature qui nous oblige en conscience de nous armer pour repousser la force par la force, autrement nous serions complices de nos propres malheurs, traîtres à nous mêmes & à nôtre Patrie. Nous sçavons que nôtre pauvre France-desolée est ruinée dans toutes ses Provinces, que les Peuples y crient & gemissent sous l'oppression, & que la Justice & la bonne foi en sont bannies; nous ne voyons plus par tout que violences, & ne sçavons qui sont ceux qui gouvernent la France, nous n'y comprenons plus rien; car jamais un bon Roi comme le nôtre n'a pris plaisir à dérruire ses Sujets innocents, ni à les pendre & les massacrer , parce qu'on les trouve priant Dieu dans leurs maisons ou dans les trous de la terre. Peut-on inspirer à un Roi la resolution de devenir l'en-

Z 3

\$10 Lettres Hiftoriques.

nemi d'un Peuple, dont il avoit juré qu'il seroit le Pere & le Protecteur; Ainfi nous pouvous fort modellement affeurer que c'eft ici un Gouvernement Tyrannique, un Couvernement Militaire, qui n'eft reglé ni de la justice, ni de la raison, ni même de l'humanité, & que tous les bons François som obligez de s'y opposer, jusqu'à ce que la Paix & la juffice foient entierement rétablis dans le Royaume, C'eft à quoi nons exhortons tous nos Compatriotes, car ce n'est point une affaire de Religion seulement, c'est un droit de nature, commun à toutes les Nations & à toutes les Religions du monde, de s'oppofer à la violence de ceux qui nous ravissent nos biens fans cause, & qui desolent nos maisons & nos famil-

Pour nos pauvres habitans des Sevennes, ils persevereront jusques à la derniere goûte de leur sang à défendre leur vie, leur liberté, & leur conscience, & à servir tous leurs voisins qui auroient befoin de leur secours pour le même dessein. Ils ont été vingt ans dans une letargie & dans un assoupissement à tout souf-frir; mais puis que Dieu les reveille extraordinairement, nous croyons que les voyes de Dieu ne sont pas nos voyes, & que cette conduite de la Providence nous oblige à la suivre, & à executer les projets qu'elle nous fournit, dans l'esperan-

Mois de May, 1703. 511 ce ou'elle conduira toutes choses pour notre repos & confolation. Nous voyons tous les preparatifs de guerre qu'on fait contre nous, & que le Marêchal de Montrevel nous menace d'un grand nombre de Troupes reglées pour nous détruire, notre resolution & notre intrepidité a jufqu'à present déconcerté nos Ennemis; nous ne serons point épouvantez de leur grand nombre, nous les poursuivrons par tout, sans pourtant faire de mal à ceux qui ne nous en veulent point; mais nous ferons de justes reprefailles contre nos persecuteurs en vertu de la Loi du Talion ordonnée par la Parole de Dicu, & pratiquée par toutes les Nations du monde. Si les moyens que Dien nous fournit paroissent foibles, nous avons cent exemples de Tyrans qui ont été ren-

versez par de plus petits commencemens.

Nôtre courage s'augmente dans la difficulté, & ne perdons pas esperance de voir nôtre l'atrie délivrée d'une cruelle servitude, sçachant qu'il y a un Jour marqué & decreté de Dieu pour la punition des méchants, & pour la vangeance de tant d'innocens opprimez; c'est pourquoi nous ne mettrons jamais bas les armes que nous ne puissions prosesser publiquement nôtre Religion, pour faire revivre les Edits & Declarations qui en autorisoient le libre exercice, & que tous les leuples en general qui sont accablez

4

par des impositions cruelles & tyranniques, ne soient entierement soulagez, & que la Justice & la bonne soi ne soient re-

tablies dans tout le Royaume.

Nous demandons pour cela à Dieu un secours & une délivrance telle que sa sagesse nous la voudra dispenser; & comme nos prieres sont dans l'ordre de la Providence, nous avons sujet d'esperer qu'il les exaucera; nous ne lui demandons point de vangeances, au contraire nous souhaitons qu'il lui plaise de toucher les cœurs endurcis de nos Ennemis, & qu'ensuite, il leur pardonne: En attendant que nous puissions être secourus pour tenir la campagne & aller au devant de nos Ennemis, nousnous retirerons dans l'entre-deux de nos montagnes dont les chemins sont si étroits que cent en peuvent battre mille', & mille dix mille, tous nos gens des Sevennes font les meilleurs Soldats du moude, & combattent comme des lions, & quoique les persecutions que nous avons souffertes, & que les combats que nous avons été obligez de soûtenir, en avent un peu diminué le nombre, nous en avons encore affez avec le secours de nos voifins, qui nous assistent pour nous desfendre contre ceux qui nous attaquent; nous ne manquons point d'armes ni de munitions de guerre, & dans cet état nous nous maintiendrons dans nos demeures en attendant le secours du ciel.

C'eft

Mois de May, 1703. 513

C'est pour cela que nous supplions treshumblement tous Rois, Princes, & Seit gneurs, Etats & Peuples, & en general tous les hommes chrêtiens nos voisins & compatriottes, de nous aider à repousser une si injuste Domination à laquelle toute l'Europe seroit soumise, si on n'atrê-

toit pas fa violence & fa barbarie

Nous conjurous austi nos Princes François, & nos Parlemens qui ont un fi grand interet à retablir l'ordre & la Justi. ce dedans l'Etat, de concourir avec tous les Peuples pour un si juste dessein. Si nôtre bonheur vouloit que ce present Ecrit tombat entre les mains de Monseigneur le Dauphin: comme nous sçavous que c'est un Prince débonnaire, nous ne doutons pas que la lecture de ce Manifeste, qui represente tous les malheurs où la France est exposée, ne fût capable d'inspirer à Monseigneur des sentimens de compassion envers tant de miserables. On nous a dit qu'il est naturellement bon & pitoyable, & qu'un jour ayant rencontré une troupe de malheureux, chargez de chaînes & traînez aux Galeres pour forcer leurs consciences, il en fut vivement touché & indigné: cela nous fair croire que si l'Autorité Royale étoit entre ses mains, ce grand Prince gouverneroit fes Peuples en toute douceur & équité; mais en attendant que la main de Dieu l'eleve sur le Trône, nous sçavons qu'il a un droic

Lettres Historiques. 智多年 droit acquis d'empêcher qu'une si belle fuccession que celle du Royaume de France. qui lui appartient, ne soit délabrée & dechirée devant que de tomber entre fes mains, ce qui arriveroit asseurément fi ce Prince ne s'opposoit pas, comme il le peut O le doit, aux violences qu'on exerce contre des Peuples qui lui doivent être foûmis; il a un pouvoir legitime d'y travailler, & nous prions Dieu qu'il

Le 15. Mars 1703.

Le Maréchal de Montrevel voyant les Peuples portez à favorifer les Habitans des Sevennes, a fait publier l'Ordonnance suivante.

lui donne la force & le courage de le faire.

DE PAR LE ROI.

Ous Nicolas de la Baume Montrevel Marêchal de France, General des Armées du Roi, General de S. M. en Bourgogne, & Commandant dans le Haut & Bas Languedoc: étant informé qu'il se fait tous les jours, dans differens. endroits, des attroupemens de soulevez, qui commettent toutes sortes de crimes . & qui continuent de massacrer les auciens. Catholiques, & de brûler les Eglises, & que les Habitans de plusieurs endroits qui font nouvellement Convertis, bien loin. de contribuer à repousser de telles violen-

Mois de May, 1703. 515 ces, les favorisent de tout leur pouvoir. ou ne donnent aucun avis de leur marche, ni de leur sejour dans les lieux où ils font aussi tranquilles, que si tout ce Pais n'étoit pas dans une obligation indispensable de leur courre sus, & que quelques-uns de des Bourgs & Villages, avant pouffé leur mauvaile volonté jusqu'à attenter sur les Troupes du Roi: Nous croyons devoir mettre tous les Prestres, Ecclesiastiques Religieux, anciens Catholiques, & les Eglises, sous la garde des Habitans nouveaux Convertis des Communautez. Déclarons que s'il leur arrive aucun accident, ces Communautez en seront respontables, & qu'elles seront brulées & entiérement détruites le lendemain qu'il y aura eu aucunes de ces entreprises, & qu'il y sera commis la moindre de ces cruautez inouies qui ont été ci-devant exercées: Declarons en outre, que s'il arrive qu'aucun Soldat des troupes du Roi se trouve tué dans aucune des Communautés ou Villagés, les lieux en feront auffi responsables, & punis de la même peine; & afin que personne n'en ignore, nous ordonnons qu'à la diligence des Sindics des Dioceses, la présente Ordonnance sera par tout lûë, publiée, & affichée, de laquelle publication dans chacune Communaute, ils nous raporteront dans 8. jours un Certificat. Enjoignons à tous les Maires & Consuls de tenir la main à

Z 6

l'execution de la présente Ordonnance, à peine d'en répondre en leurs propres & privez noms. Donné à Quissac le 24. Fevrier 1703. Signé le Maréchal de MONTRE-VEL.

V. l'oubliai de vous marquer le mois dernier qu'enfin le Prince de Conti s'est accommodé avec le Roi Trés-Chrétien, & lui a cedé ses Droits fur la Principauté d'Orange. le ne fuis point informé des conditions; mais je scai que le Roi en sit prendre possession au mois de Mars dernier par le Comte de Grigan, assisté de deux Regiments d'Infanterie, & qu'en même tems ce Comte fit fermer les Portes des Temples, & declara aux Magiftrats & aux Ministres, qu'ils ne devoient plus s'attendre à jouir d'aucun exercice public de la Religion Reformée. Voici ce que l'on écrit à ce fujet d'Orange même.

Extrait d'une Lettre écrite d'Orange le 25. Avril 1703.

L Comte de Grignan, Lieutenant General de S. M. en Provence, arrivaici le 23. du mois passe, suivi de sa Compagnie des Gatdes, & d'un Regi-

Mois de May, 1703. 517 ment d'Infanterie de 550. hommes. Après qu'il fut descendu à l'Hôtel de l'Evêché, & qu'il cut receu les complimens de tous les Ordres de la Principaute, il fit venir tous les Officiers ordinaires, les Consuls, les Conseils Politiques & autres, aufquels il dit que le Roi avoit réuni la Principauté d'Orange à la Couronne, & que S. M. en étoit Souverain & Seigneur particulier, en vertu d'un Arrêt du Conseil d'Etat du 10. Février dernier, enregistré au Parlement d'Aix le 24. Mars ; Que Mr. le Prince de Conti avoit cedé à S. M. par une Transaction, tous les Droits qu'il avoit sur ladite Principaute, & que S. M. s'étoit obligée de lui en payer l'équivalent en fonds, ou en argent, suivant l'évaluation qui en seroit faite par les Commissaires nommez dans l'Acte d'échange. Après cette declaration, Mr. de Grignan leur fit prêter serment de fidelite à genoux, l'un après l'autre, & ordonna à tous les Notaires de ne plus recevoir de Contracts qu'au nom de S. M., & en la susdite qualité. Le même jour l'exercice de la Religion Réformée fut aboli, les Temples fermez, & les clefs ôtées aux Ministres, ausquels il sut défendu d'exercer leurs fonctions, le Roy ne voulant qu'une Religion dans fon Royaume, mais on leur promit des Pafseports pour se retirer ailleurs, ce qui a été executé.

Z 7

T.2

La Cour de Parlement fit complimenter Mr. de Grignan par fes Députez, aufquels il ne fir pas prêter ferment, ce qui fut pris à mauvais augure, aussi bien que ce qui fe passa quelques jours après à l'égard des procedures faites par le Sieur de Pradixes, Doyen, qui furent biffées & brûlées On parle d'établir un Présidial. Les jours fuivans, le Sr. Vieux fur nomme par Mr. l'Intendant pour son Subdelegué; & quelques habitans de la Religion, quoi qu'originaires & naturalifez, furenrenvoyez dans les prisons de Tarafcon, sous prerexte, à cequ'on dir, d'avoir contrevenu au Traité de Ryfwick. Le 14. de ce mois, on desarma les Religionaires. Le 15. le Sr. Anfosti leur fit dire que le Roy avoit droit de poursuivre fes Sujets par tout , & qu'ils n'ignoroient pas que S. M. ne vouloit qu'une Religion. dans son Royaume, les exhortant à devenir tous bons Catholiques, & a fe tendre obeissans à ses Ordres, que des le jour suivant il y auroit un Bureau à l'Eveche pour les instruire, & qu'il leur recommandoit de s'y trouver avec affiduité. Cependant le 20. on publia une Ordonnance de la part du Roy, portant que tous les Religionaires pourront disposer de leurs biens pendant le terme de 3. mois, & se retiter hors du Royaume, en prenant la route de Provence pour être embarquez à Marseille ou à Toulon, sur

Mois de May, 1703. 519
des Vaisseaux destinez à cet effet, s'ils
n'aiment mieux se faire volontairement
Catholiques Romains. Depuis la publication de cette Ordonnance, un trèsgrand nombre d'habitans ont déserté &
tout abandonné, dans la frayeur qu'ils
ont euë de se voir transporter en Amerique; & l'on peut juger du trisse état de
ceux qui sont encore ici dans l'incertitude
de leur destinée.

VI. Quatre Vaisseaux de l'Escadre de Monsieur du Casse arriverent au commencement du Mois dernier à la Rochelle, scavoir l'agreable, le Phoenix, l'Appollon, & le Faucon; & à ce moment je viens d'aprendre que ce Commandant y est arrivé lui-même depuispeu de jours, venant de la Havane & aportant avec lui 3000000. d'écus dont il y en a la moitié pour le Roi de France & l'autre moitié pour le Roi d'Espagne. Une autre Fregate du Roi arriva à Nantes le 14. dumois paffé, avec advisque Mr. de la Roque Capitaine de Vaisseau, & Mr. de Saint Vaudrille Capitaine de Fregate, avoient pris sur les Anglois le Fort de Gambie en Guinée, & qu'ils en avoient enlevé 250. Negres avec toutes les Marchandifes, & les autres effets qui s'y étoient trouvés. Mais que n'ayant pas veu les moyens

moyens de conserver ce Fort, ils l'avoient rendu aux Anglois, moyenant
une rançon de cent mille écus, & que
Mr. de la Roque avoit été tué dans cette
occasion. On arme à Toulon une Flotte d'environ vingt vaisseaux, & l'on
dit qu'elle sera encore commandée
par le Comte de Toulouse. Il y a aussi
à Marseille des Galeres qui sont en état
de se mettre en Mer.

VII. Monfieur Lorenzo Tiepolo nouvel Ambassadeur de Venise arriva à Paris au commencement du Mois passé & le 10. le Chevalier Pisani, auquel il succede, le mena à Versailles où il eut une Audience particuliere du Roi & des Princes, étant conduit par le Baron-de Breteuil , Introducteur des Ambassadeurs. Monsieur de Château-Neuf ci-devant Ambassadeur à la Porte Ottomane, est fur son depart pour aller resider en Portugal avec le même Caractere, & l'on dit que l'Abbé son frere doit pareillement aller en Turquie relever Monsieur de Feriol. Je suis & demeure Monsieur &c.



LET-

Mois de May , 1703. 521

LETTRE IV.

Affaires d'Angleterre.

MONSIEUR.

I. T Es seances du Parlement étant interrompues, on ne paroît presentement occupé que des soins qui regardent la Campagne prochaine, & les expeditions militaires. Sa Majesté a envoyé deux Regiments d'Infanterie en Hollande, avec un grand nombre de soldars de recrue, & de chevaux de remonte, & pour remplacer ces deux Regiments elle a fait expedier des Commissions pour en lever deux autres. Du côté de la Marine, l'équipement de la grande Flotte s'advance fort, & le Chevalier Roock qui la doit commander se tient à Portsmouth pour y avoir l'œil, de forte que l'on y travaille nuit & jour. Il y a aussi une Escadre prête à partir pour la Mediteranée, fous le commandement du Chevalier Showel. On dit que cette Escadre sera fortifiée par une autre qui doit venir de Hollande, & qu'alors elle embarquera quatre Regiments d'Infanterie à Kingfale & à Corcke

en Irlande, mais je ne scai si ce dernier point est bien seur. Ce dont on ne sçauroit douter, c'est de la generosité de la Reine & de son ardeur à concourir avec promtitude à tout ce qui est du bien commun de l'Europe. Elle vient même de donner une nouvelle marque defaliberalité, par un present de vingt cinq mille guinées qu'elle a fait au Prince Eugene de Savoye, avec affeurance qu'elle lui donnera dans la fuire d'autres marques de l'estime qu'elle a pour sa valeur, & pour sa bonne conduite. Le Contr'Amiral Beaumont est devant Dunkerque avec une Escadre de Vaisseau de Guerre, & tient ce Port fermé comme l'année passée. Mais il seroit à souhaiter qu'il se fût mis en Mer trois jours plûtôt qu'il n'a fait, il auroit empêché la déroute d'un Convoi qui étoit parti de Roterdam pour l'Angleterre le 20. du passé, composé d'environ cinquante Vaisseaux Marchands avec trois Yachts de paffage, & un Vaisseau de Guerre de cinquante pieces nommé le Salisburi. Ce Convoi fut rencontré le 21. par les Vaisseaux de Guerre François l'Adroit de quarante Canons, le Mylfort de trente huit, & un autre d'Oftende de quarante huir pieces, avec fix Capres

Mois de May, 1702. on Armateurs de Dunkerke ou d'Ostende. Comme les forces n'étoient pas égales. le Vaisseau de Guerre Angloisfut pris, mais ce ne fut qu'après un très rude & long combat, ce qui donna moyen aux Yachts & aux Vaiffeaux Marchands de fe fauver & d'arriver dans la Riviere de Londres, à la reserve de huit qui furent pris par les Armateurs, & dont il y en avoit trois feulement chargés, les cinq autres étant vuides, parce qu'ils n'étoient venus en Hollande que pour y aporter des Troupes. Nous fumes ici en peine pendant quelques jours pour diverses personnes de consideration qui étoient embarquées sur ce Convoi, entr'autres Mylord Paget ci-devant Ambaffadeur de fa Majesté Britannique à la Porte Ottomane, Mylord Winchelfea qui revenoit de Hanover où la Reine l'avoit envoyé avec une Commiffion extraordinaire, & Monfieur Bosen Envoyé extraordinaire du Roi de Pologne en Angleterre, mais ils eurent tous le bonheur de se sauver.

II. Le Duc d'Ormond a receu ses instructions, & doit partir dans tout ce Mois pour aller prendre possession de sa Viceroyauté d'Irlande. Le Duc de Queensburi se dispose à partir aussi dans

OU

dans peu de jours, pour aller affister à la prochaine seance du Parlement d'Ecosse, en qualité de Grand Commisfaire de la Reine, & le Comte de Tarbat, Secretaire d'Etat de ce Royaumelà, s'y est déja rendu. On asseure que ce Parlement s'assemblera sans faute le 17. de ce Mois, mais pour l'Affemblée generale du Clergé, elle a été ajournée par ordre de la Reine jusqu'au 27. Mars de l'année prochaine. Cependant, afin que tous les esprits se trouvent mieux disposés à la Paix & à la Concorde qui est si necessaire dans la conjoncture presente, sa Majesté a donné en Ecosse une amnistie generale en faveur de tous ceux qui s'étant declarés contre le Gouvernement s'y foumettront, & voudront vivre en paix sous l'authorité de la Reine, & cette amnistie a été publiée à Edimbourg, les Magistrats y affistant en habits de Ceremonie. Le Docteur Norris frere du defunt Chevalier Norris est revenu du Mogol, & il a aporté une Bayonnete enrichie de Diamants de prix, que le Grand Mogol avoit destinée pour le feu Roi, mais qui sera presentée à la Reine. Ce Docteur est venu avec fix Vaisseaux des Indes Orientales, si richement chargés, que les feuls

Mois de May, 1703. 525 seuls Droits de Douanne se monteront, dit on, à cent cinquante mille livres sterling. Les Officiers François faits prisonniers à Vigo, sont toujours étroitement renfermés dans les prisons de Gatehouse, & les Matelots de la même Nation prisonniers en divers Ports de l'Angleterre ont été reduit à trois fols par jour de subsistance, au lieu de cinq que la Reine leur faisoit donner auparavant. Je vous ai déja dit que cela se fait par une espece de represaille. & à l'imitation de ce que l'on pratique en France, car auparavant les prifonniers de Guerre n'étoient traités nulle part mieux qu'en Angleterre. Je fuis Monfieur votre &c.

LETTRE V.

Affaires d'Allemagne.

Vienne.

MONSIEUR,

I. Comme la bonne intelligence entre les deux Empires est maintenant confirmée, & qu'il n'y a plus rien à craindre du voisinage des Turcs, on retire encore des Troupes des

des Places frontieres pour les envoyer partie en Italie, & partie à l'Armée qui agit contre les Bavarois. l'ai eu l'honneur de vous marquer ci - devant que l'Empereur avoit fait lever cet hiver 6000. Tolpatses en Hongrie, & que depuis il les avoit destinez pour fervir sous le Comte de Slick; cette destination subfiste toujours, & même quatre mille hommes du nombre de ces 5000, passerent auprès de Vienne au commencement du mois dernier. & ont depuis continué leur marche vers Paffau, le reste devant suivre incessamment. Pour l'Armée d'Italie. on n'en parle encore que d'une maniere vague & indeterminée. Quelquesuns croyent qu'on trouvera les moyens del'augmenter jusqu'à quarante mille hommes, auquel cas on ne doute point que le Prince Eugene ne retournât volontiers en prendre le commandement. Mais tout ce que l'on scait de plus certain jusques à present sur ce sujet, c'est que le Comte Solari est en marche par le Tirol avec quatre mille hommes de recrue ou d'augmentation pour cette Armée, le terme pendant lequel il s'étoit engagé par la Capitulation de Guastalla, de ne point servir contre la France & ses Alliez étant expiré

Mois de May, 1703. piré le premier du mois d'Avril. De plusily a 3500. hommesde Troupes Danoises en marche pour la même Armée, scavoir 1500, hommes de recrues, & 2000. hommes de Troupes nouvelles que le Roi de Dannemarc devoitencore fournir en vertu de ses precedents Traitez. Ceux qui étoient en Negociation avec le Roi de Prusse pour quelques nouvelles Troupes sont enfinterminez & ratifiez : maisaulieu de 6000, hommes que l'Empereur demandoir, le Roide Prusse n'en donne que 4000., ce Prince n'ayant pasjugé à propos de fe défaire d'un plus grand nombre. On juge que ces Troupes feront employées contre l'Electeur de Baviere. Cependant comme la saifons'avance, & que le tems d'entrer en Campagne est venu, Sa Majesté Imperiale a ordonné à tous les Ministres qu'elle tient dans les Cours d'Allemagne, de presser les Princes & Etats auprès desquels ils resident, d'envoyer sans plus de delai leur Quote part de l'Armée qui a été accordée & resolue par le Corps de la Diéte générale. Ce sera le Roi des Romains qui commandera cette Armée en personne. La resolution en a été prise dans un grand Conseil de Guerre, & les per-

Ayuntamiento de Madrid

personnes qui doivent accompagner Sa Majesté sont déja nommez. On se flatte avec raison que la presence de ce Prince levera bien des difficultez. La plus grande de celles qui s'opposoient a son voyage, c'est la grande dépense à quoi il va engager l'Empereur; mais il paroit qu'on l'a surmontée. La Capitation fur les Etats d'Autriche a produit plus qu'on ne pensoit, & elle se leve avec succès dans la Silesie, où jamais elle n'avoit eu lieu. Monsieur Oppenheimer, avec qui les Ministres de Sa Majesté Imperiale avoient traité pour la remonte de la Cavallerie, a déja été payé de cetargent, & le reste fervira non feulement aux fraix du voyage du Roi des Romains, mais aussi aux autres besoins de la conjoncture presente.

La Princesse Josephe, qui étoit la troisieme & la plus jeune des Archi-Duchesses filles de l'Empereur, mourut le Samedi au foir 14. Avril âgée de 16. ans, & fut inhumée le 16. sans ceremonie dans l'Eglise des Capucins. Elle est fort regretée de toute la Cour, & particulierement de l'Empereur, qui felon la coutume a gardé la chambre pendant trois jours à ce sujet, sans figner aucune depêche. A peu près

Mois de May, 1703. dans le même tems on receut advis par un Courier venu de Constantinople, que la Comtesse Teckeli étoit morte à Galata le 10. Feyrier dernier, & qu'elle y avoit été enterrée avec beaucoup de Pompe. On pretend que le chagrin de se voir pauvre & abandonnée dans un pais infidele, a beaucoup contribué à la mort de cette Dame. Aussi tôt que la nouvelle sut venue on la notifia à la Comtesse d'Apremont sa fille, de la part de l'Empereur, maison ne lui a pas permis d'en prendre le deuil.

Les Procedures contre le Prince Ragotski, qui avoient été suspendues, ont étéreprises, & on l'a declaré coupable de haute trahison. Tous ses biens sont confisqués. On laisse seulement à chacun de ses deux fils quinze mille livres de rente, & un Douaire de six mille livres à la Princesse leur Mere qui est de la Maison de Hesse Darmstadt, & Cousine del'Imperatrice. On augmente le Regiment du Prince Eugene de Savoye jusqu'à deux mille hommes, & les Commiffions pour cela sont delivrées. On croit aussi que les cinq Seigneurs Napolitains qui sont refugiés sous la Protection de l'Empereur en leveront

Tome XXIII. Aa cha-

dans

chacun un. Il y a en Boheme vingt mille hommes de Milices dont on efpere de tirer service en cas d'un besoin pressant, & l'on se flate de la même chose à l'égard de celles du Tirol qui se montent à quinze mille hommes. On espere aussi que les Cercles de Franconie & de Swabe, poufferont vigoureufement la Guerre contre le Roi de France & l'Electeur de Baviere, de concert avec les autres Alliez, fur tout à préfent que l'Empereur a accordé à ces deux Cercles certaines conditions qu'ils lui demandoient. Deux Deputez du Magistrat de Ratisbonne arriverent à Vienne le Jeudi 19. du Mois paffé, pour suplier l'Empereur de ratifier la Neutralité conclue entre cette Ville & l'Electeur de Baviere, mais Sa Majesté Imperiale n'y veut point entendre qu'auparavant l'Electeur n'ait retiré ses troupes & évacué la Place.

Baviere.

II. Le grand mouvement que l'Electeur de Baviere fit sur la fin du Mois de Mars, n'étoit point, comme on l'avoit cru, pour aller secourir Amberg ni pour combatre le Comte de Stirum dans

Mois de May , 1702. 531 dans fon Poste. Hen vouloit à la Ville de Ratisbonne, & en effet il s'en empara le huitiéme Avril comme vous verrez dans l'Article suivant. Le General Schlick qui en le voyant decamper & marcher vers le haut Palatinat, avoit jugé avec tout le monde qu'il alloit ataquer le General Stirum, s'étoit advancé une seconde fois dans la Bavierepour y faire diversion. Il s'étoit rendu Maître du Pont de Schardingen le 3. Avril, & il avoit pris Vilshoffen par accord, la Garnison s'étant obligée de ne point fervir contre l'Empereur jusqu'au mois de Novembre, mais ayant depuis apris que les Troupes de l'Electeur avoient été receues dans Ratisbonne, & que ce Prince avoit pareillement dessein fur Passau, il revint surses pas, & se posta en son même Camp fous le canon de cette ville , afin de la tenir en seureté. Il obligea cependant ceux de Vilshoffen à lui payer 15000. florins de contribution, & il en fit piller les Fauxbourgs. Le Comte de Stirum de son côté fitrafer les Fortifications de Niewmarch , &c mit cette Ville à contribution. Il fir ensuite attaquer par un détachement de ses Troupes le Château de Rotenberg à quatre lieues de Nuremberg, esperant

de le prendre par Bombardement & Canonement, maison n'aprend point que ce dessein lui ait réuffi. Pour l'Electeur de Baviere au lieu de marcher à ce Comte qui se tenoit toujours campé avec le gros de son Armée auprès d'Amberg, il tenta inutilement de jetter un Pont à Schambach pour aller attaquer le Comte de Schlich, & en fut empêché par le Canon que ce General fir avancer sur l'autre bord de la Riviere, après quoi voyant qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté-là, il detacha quelques Troupes vers Willingen, & fuivit lui-même quelques jours après avec la plus grande partie de ses forces, pour aller vers la Frontiere du Pais de Wirtemberg à la rencontre des Troupes de France qui doivent venir le joindre. C'est le contenu des dernieres Lettres, & elles ajoutent que fur ces nouvelles le Comte de Stirum avant receu un renfort de 6000. Saxons qui lui avoient été envoyés par le Comte de Schlich avoit quittéle voisinage d'Amberg le 26. Avril, afin de fuivre cet Electeur, & de l'observer de près.

Ratisbonne.

III. Le 4. Avril le Commissaire

Mois de May, 1703. de l'Empereur fit exhorter de nouveau les Cercles, & particulierement ceux de la haute & de la Baffe Saxe de fournir leur Contingent pour l'armée de l'Empire, furquoi quelques Ministres firent réponse que les Directeurs du Cercle de la Basse Saxe, étoient assemblés à Lunebourg, & en delibération fur la matiere des Troupes de ce Cercle. Quelques autres comme les Envoyez de Saxe Weimar & de Gotta firent scavoir que leurs Principaux avoient leur contingent tout prêt, & qu'ils n'attendoient que l'ordre pour scavoir de quel côté leurs Troupes devoient marcher. Le même jour la Diete prit une resolution fort advantagense, pour encourager les Etats à une ferme union entr'eux, & détruire certains bruits artificieusement semés par les Emissaires de la France, comme s'il se somentoit une Guerre de Religion.

Au reste comme la Diete avoit donné dés le 2. à l'Envoyé de Baviere une réponse favorable aux propositions qu'il avoit faites le 30. & le 31. Mars pour la seureté de l'Assemblée, & que ce Ministre l'avoit envoyée à l'Electeur son Maïtre, avec un ample recit de tout ce qui s'étoit passé là-dessus,

Aa 3 or

on croyoit que son Altesse Electorale s'en contenteroit, & n'exigeroit plus de la Diere aucune chose au delà de son pouvoir; mais le 5. on aprir le contraire par des Lettres de l'Electeur à la Diete & à son Envoyé, portant qu'il ne vouloit plus s'en tenir aux afseurances & garanties de l'Empire, à moins que l'on n'en donnât connoisfance aux Generaux de l'Empereur & que ceux-ci ne s'engageaffent de s'y conformer. Le lendemain 6. comme la Diete se proposoir de répondre à cette demande, l'Envoyé de Baviere forma encore une nouvelle difficulté, confistant en ce que l'Electeur son Maître vouloit fcavoir, si tout ce qu'on auroit fait seroit de nulle valeur, en cas que l'Empereur refusat de le ratifier, ou du moins si les asseurances que la Diete lui avoit données pourroient avoir lieu jusqu'à la fin du Courant, soit que l'Empereur les aprouvât ou non, avec offre neantmoins si elles venoient à être ratifiées par fa Majesté Imperiale, d'accorder les Passeports qui lui avoient été demandés pour les Députez à la Diete, & de laisser aussi à chaque Bourgeois de la Ville de Ratisbonne la liberté de faire ce que bon lui sembleroit. Là dessus

Mais de May, 1703. on tint grand Confeil depuis les neuf heures du matin jusqu'aux quatre de l'après midi, où il fut resolu après quelques contestations, d'accorder le tout à son Altesse Electorale, à la referve de la garantie qu'elle demandoit à la Diete, & l'on donna deux Copies de ce Resultat aux Ministres de l'Empereur & à celui de Baviere, qui envoya d'abord la fienne à l'Electeur fon Maître. Le même jour ce dernier Ministre fit encore quelques nouvelles propositions à l'Envoyé de Mayence comme Directeur de la Diete, qui la fit assembler pour cet effet le lendemain 7. à huit heures du matin, afin de les communiquer aux trois Colleges. On delibera auffi-tôt là-deffus; & il fut resolu que les Commissaires de sa Majesté Imperiale donneroient part de tout ce qui s'étoit passé au Comre de Stirum, & lui demanderoient en même tems fa declaration, fur la crainte ou les Bavarois étoient qu'il ne vint à Ratisbonne avec fon Corps d'armée. Mais comme on alloit lui dépêcher un exprès pour cet effet, l'Envoyé de Baviere representa que l'Electeur son Prince ayant été informé, que le Comte de Stirum tâchoit de se rendre Maître de cette Ville, il ne faloit pas qu'on Aa 4

qu'on trouvât mauvais si pour sa seureté il faisoit occuper le Pont qui y est fur le Danube, & qu'il s'attendoit que la Diete & le Magistrat s'expliqueroient incessamment là-dessus. Cela ayant donné lieu à une nouvelle delibération, il fut resolu que le Cardinal de Lamberg principal Commissaire de l'Empereur, prieroit l'Electeur de Baviere par un exprès, de vouloir sufpendre les hostilités jusqu'au lendemain, qu'on traiteroit plus amplement avec fon Alteffe Electorale, & son Eminence le fit auffi tot. Mais l'Electeur qui étoit venu loger dans son Château de Weix à un quart de lieue de Ratisbonne, & qui avoit aussi posté son Armée sort proche de la Ville sur les deux Bords du Danube, s'excusa d'accorder cette demande, sur la pressante necessité qu'il y avoit qu'on fouffrit qu'il s'asseurat incessamment du Pont. Le Cardinal ayant receu cette réponse sit appeller vers la Minuit chez lui tous les Députez à la Diete, pour la leur communiquer & les confulter là-dessus. La Bourgeoisse s'é. toit déja mise sous les armes, & avoit occupé toutes les Portes & autres postesde la Ville. On avoit aussi amené le Canon sur les remparts & l'on avoit enfin

Mois de May, 1703. enfin disposé toutes choses comme si l'on eut voulu repousser la force par la force. Mais les Bavarois s'étant déia advancés jusqu'au Fossé de la Ville, avec beaucoup de Canon & de Morriers pour la Bombarder, le Cardinal de Lamberg & les autres Ministres assemblés chez lui, après une meure deliberation, ne jugerent pas à propos d'attendre cette extremité, veu que la Ville étant presque ouverte ne se trouvoit pas en état de faire une longue défense, & qu'elle ne pouvoit pas être secourile à tems. Son Eminence fit donc scavoir cette resolution au Magistrat qui étoit aussi assemblé à l'hôtel de Ville, lui permettant de traiter au fujet du Pont avec l'Electeur de Baviere, & austi-tôt le Magistrat envoya faire de très expresses défenses aux Bourgeois & aux foldats de la Garnifon de tirer un seul coup sur les Bavarois, desorte que le reste de la nuit se passa affez tranquilement. Le 8. att matin les Magistrats députerent quelques-uns d'entr'eux vers l'Electeur de Baviere à fon Quartier de Weix, mais il ne voulut pas les admettre à l'Audience, & les renvoya à fon Envoyé à la Diete, qui leur declara que son Altesse Electorale ne demandoit pas seu-A a 5

lement qu'on lui permit de s'affeurer du Pont, mais aussi qu'on receut deux Bataillons en Garnison dans la Ville, fous le Commandement du Major General Mayay, ne leur donnant que trois heures de tems pour s'y déterminer. Cette nouvelle demande de son Altesse Electorale avant été austi-tôt communiquée à l'Envoyé de l'Elecreur de Mayence, il fit assembler les trois Colleges à la Maison de Ville sur les quatre heures de l'après midi, pour leur en faire aussi part, & après une longue delibération là-dessus, la Diete & le Magistrat se déterminerent enfin à livrer aux Bavarois le Pont & la Porte du Danube, ce qui se fit sur les huit heures. Ils prirent donc poffession de ces postes sans aucune resistance. Ils firent aussi entrer deux Bataillons dans la Ville, & ils poserent des fentinelles, devant les Portes de tous les Députez à la Diete. Cependant l'Electeur promit par écrit qu'il feroit retirer ses Troupes, & qu'il retabliroit toutes choses dans leur premier état, auffi-tôt que la Ratification de l'Empereur seroit venue, & en attendant les choses furent reglées de maniere que les Bourgeois ne furent que peu ou point incommodés, les Officiers

Mois de May, 1703. 539 Officiers Bayarois logeant dans les Auberges, & les soldats dans l'Isle du Danube, fous le Commandement du Mestre de Camp General Santini, Les Bourgeois garderent même leurs Postes ordinaires, & on laissa pareillement à la Garnison ceux qu'elle occupoit auparavant. Mais comme malgré tout cela, il n'en étoit pas moins vrai que la Diete de l'Empire se trouvoit violée, & qu'elle n'avoit de liberté qu'autant qu'il plaisoit à l'Electeur de lui en laisser, on parla beaucoup les jours suivants de la transporter ailleurs, ce que les Magistrats de Ratisbonne ayant entendu, ils prierent les Ministres de l'assemblée de faire ensorte par leurs Députez auprès de l'Empereur, que la Diete ne se separat point, surquoi on prit resolution le 11. dans les trois Colleges, de prier sa Majesté Imperiale d'envoyer au plûtôt la Ratification de la Convention faite avec l'Electeur de Baviere pour la Neutralité & seureté de cette Ville, & afin que l'on pût remettre les choses sur le pied où elles étoient auparavant. En même tems les Magistrats firent recommander à la Bourgeoisse de ne point prendre parti ni pour le Commissaire Imperial, ni pour la Diete, ni pour personne, mais

de se tenir extrémement moderez & reservés en discours; & cependant afin de marquer à l'Empereur la fincerité de leurs intentions, ils députerent Meffieurs Fuchs & Plato pour aller à Vienne lui representer l'obligation indifpentable où ils s'étoient trouvés de recevoir les Bavarois, & le suplier de vouloir bien ratifier l'accord fait avec l'Electeur de Baviere. Ces Messieurs partirent le Samedi 14. & le même jour les Députez Catholiques Romains tinrent une Conference dans le Cloftre des Dominicains fur l'état prefent des affaires dans l'Evêché d'Hildesheym, & fur les moyens d'en faire fortir les Troupes de Zell. Surquoi il fut resolu qu'on presenteroit un Projet à la Diete. Le Lundi suivant 16. du Mois les Députez Protestants s'assemblerent dans la Maison de l'Envoyé de Saxe, & comme les Ministres de l'Empereur, & de tous les Princes & Etats de l'Empire Catholiques Romains, insistoient fortement à ce que chaque Cercle fournit incessament son Contingent de Troupes pour l'Armée de cent vingt mille hommes qu'on a refolu d'avoir sur pied, on proposa si l'on suspendroit toutes les autres affaires qui étoient sur le Tapis, pour deli-

Mois de May, 1703. bérer sur celle-ci, afin que les Catholiques Romains ne pussent rien reprocher aux Protestants. La plupart des Députez opinerent qu'il faloit suspendre cette delibération en attendant la Ratification Imperiale pour la seureté de la Diete, veu que l'Electeur de Baviere, sachant que l'Armée de l'Empire doit agir contre le Roi de France, pourroit s'offenser de leurs procedures & faire arrêter les Députez. Neantmoins il fut enfin resolu que l'on agiteroit cette affaire à la premiere seance de la Diete, mais que l'on differeroit la conclusion ou resolution des trois Colleges là-dessus, jusqu'à ce qu'on eût receu la ratification de l'Empereur touchant l'accord pour la seureté de la Diete. Cependant la proposition de transférer l'Assemblée ailleurs subsistoit toujours, & les Ministres de l'Empereur avoient offert les Villes de Steim & de Creims en Autriche, & l'Envoyé du Roi de Prusse, celle de Magdebourg. Enfin on en vint si avant le même jour 16. que l'on resolut dans les trois Colleges. de faire demander à l'Electeur de Baviere un Passeport general pour tous les Députez & Envoyez qui composens la Diete, afin qu'ils puffent se retirer

en seureté avec toutes leurs familles & leurs Meubles; mais l'Envoyé de Baviere ayant apris cette resolution, fit entendre aux autres Ministres, que ce Passeport seroit superflu, & que les dernieres affeurances qu'il avoit données pouvoient suffire pour rasseurer les esprits, ce qui fit assez connoître que l'Electeur de Baviere ne consentiroit pas aisément à cette translation de la Diere. Là-dessus les Magistrats de Ratisbonne reitererent leurs instances à la Diete surce sujet, remontrant entr'autres choses que si elle étoir transportée ailleurs, l'Electeur de Baviere ne manqueroit pas de s'affeurer de plus en plus de la Ville, & de s'y fortifier. Effectivement l'Electeur n'eut pas plûtôt été adverti du dessein des trois Colleges touchant leur retraite, que non seulement il refusa les Passeports qu'ils avoient demandés, mais que de plus, il fit avancer ses Troupes jusques à la veue de la Ville. Cela se fit le Vendredi 20. & le Lundi 23. la deputation Imperiale infinua par un Décret à la Diete, que l'Empereur jugeoit qu'il Seroit trop bonteux parraport à sa baute dignité & à celle de tout l'Empire qu'on se fiat encore aux propositions ou declarasions de l'Electeur de Baviere, à moins qu'il

Mois de May, 1703. qu'il ne restitue prealablement les Places dont il s'est emparé, avec autant d'injustice que de violence. Et d'autant que les Députez à la Diete pourroient être forcez par cet Electeur à prendre des mesures contraires aux ordres de leurs Principaux, & à leur propre devoir, sa Majeflé Imperiale declare nul & fans effet tout ce qui pourra être fait dans la suite, au préjudice de l'authorité Imperiale, de celle de l'Empire, ou contre aucun de ses Membres doc.

Qu'au reste sa Majesté Imperiale ratifie la Resolution prise le quatrième de ce mois (d'Avril) par laquelle il est declaré que la presente Guerre qui se fait contre la France, le Duc d'Anjou & leurs adberents, n'est pas une Guerre de Religion & ne doit pas être considerée comme

telle.

Sa Majesté Imperiale ajoutant, qu'elle fera dans peu notifier la resolution, pour le transport de la Diete dans une autre Ville.

On fut assez surpris à Ratisbonne de cette vigoureuse resolution de l'Empereur, & soit que les Ministres Protestants en eussent eu quelque advis secret, ou qu'ils se conduisissent par la seule consideration de leurs interêts, ils s'étoient assemblez chez le Ministre de

Saxe,

Saxe, & avoient refolu de demander qu'on leur donnat fatisfaction inceffamment sur leurs justes griess touchant les innovations faites en matiere de Religion depuis la Paix de Ryswick, & contre les Articles de cette Paix.

Depuiscela il ne s'eft rien paffé à la Diete dont j'aye été informé, fi ce n'est que l'Envoyé de Brandebourg a notifié à celui de Baviere que le Roi de Prusse son Maître avoit envoyé deux Regiments au Comte de Stirum pour son Contingent du haut Cercle de Saxe, & qu'il l'a en même tems adverti, que si l'Electeur de Baviere venoit à commettre aucune hostiliré contre les Etats des Marckgraves de Bareith, Anspach, Olnosbach, & Culmbach, qui font tous descendus de l'Illustre Maison Electorale de Brandebourg, il ne devroit pas trouver mauvais, que sa Majesté Prussienne envoyat directement contre lui un bon Corps de Troupes.

Armées du baut Rhyn.

IV. Enfin le Maréchal de Villars a executé l'importante jonction qui lui avoit été si expressément recommandée

Mois de May, 1703. dée par le Roi son Maître. Ce n'a pourtant pas été la prise du Fort de Khel qui a operé cette grande affaire, mais uniquement la difficulté de garder également bien tous les passages, dans un tems où les Armées de l'Empire ne pouvoient encore ni être assemblées, ni tenir la Campagne. Le Prince de Bade n'avoit pas laissé cependant d'y pourvoir au mieux qu'il avoit été possible. Il avoit posté le Comte Prosper de Furstemberg à la garde de la Forêt noire & de la Vallée de Kinzing. Il lui envoya même quelque renfortau commencement du moisd'Avril, mais comme il y avoit toujours de l'apparence que les François feroient leur principal effort du côté des Lignes de Stolhoffen, il s'étoit reservé le soin de les défendre en personne. Les choses étoient ainsi disposées lors que ce Prince fut averti que les Troupes de France sous le Maréchal de Villars, avoient passé le Rhyn la nuit du 8. au 9. Avril en trois endroits differents, scavoir à Huningue, à Kheil & à Rheinau. Ces Troupes furent quelques jours dans l'inaction, ce qui donna lieu de douter de leur veritable dessein, les uns

uns croyant qu'elles vouloient affieger Fribourg ou Landau, & les autres qu'elles tenteroient le passage par le Virtenberg. Quantau Prince de Bade il ne fut point trompé, il jugea que les François viendroient l'attaquer dans son poste, & ne se sentant point affez fort pour leur refister feul, il envoya prier le Major Général Goor, qui étoit avec ses quinze Bataillons Hollandois dans les Lignes de Lauterbourg & de Croonweissembourg, de luien envoyer sept, ce que Monsieur Goor fit avec toute la diligence neceffaire. Voici une Lettre que ce Prince écrivit le II. Avril aux Directeurs du Cercle de Suabe pour les rasseurer dans cette conjoncture, & leur donner part des mesures qu'il avoit prises pour la seureté des passages.

Ly a toute apparence que les François tenteront par quelque endroit de la Forêt Noire la jonction avec les Bavarois. Je ne laisserai pas d'avoir un gros detachement à une certaine distance des lignes pour les couvrir. J'ai fait autant qu'il m'a été possible les dispositions necessaires dans la Valée de Kintzingue & dans la Forêt jusqu'aux villes forestiéres, en sorte que si le passage n'est entierement dis-

Mois de May, 1703. pute aux Ennemis, il leur fera du moins tres-difficile de le forcer. Mais quand même la jonction viendroit à se faire, on ne doit pas pour cela regarder les affaires comme desesperées. Cela doit au contraire donner lieu de perseverer plus fortement dans le zele qu'on a temoigné jusqu'à cette heure pour la Caule commune, & à songer aux moyens de se tirer d'intrigue en remontant & en recrutant les troupes du Cercle. Il ne faut point prêter l'oreille à aucune Neutralité, quelque instance que l'on fasse pour ce sujet; Car si les Allies suivent le conseil que je leur ay donné dans cette conjoncture, comme j'espere qu'ils feront, les choses pourront changer de face en un instant, & les Ennemis pourroient bien être obligés de revenir sur leurs pas pour songer à leur propre défense. Il est certain qu'ils ne font pas volontiers cette marche, d'autant que leurs troupes ont été non seulement tout l'hiver dans un mouvement continuel, ce qui les a fort fatiguées, & que suivant leur coûtume elles n'ont été ni remontées ni recrutées; Mais aussi parce que le foulevement de ceux des Sevennes augmente de plus en plus, ce qui ne les embarasse pas peu. Il ne faut donc pas que nous perdions courage, nous devons au contraire esperer que dans peu les choses tourneront en mieux. Au reste je me repose entierement sur vous, faifant état

état que vous ferez paroître votre zele, en donnant rous vos soins au bien de la Cause commune.

LOUIS DE BADE.

A Radstatl' II. Avril.

La nuit du 17. au 18. du même mois le Prince de Bade receut avis par un Exprès, que l'Armée des Ennemis fous le Maréchal de Villars marchoit vers les Lignes de Stolhoffen, surquoi il envoya ordre au Général Thungen, qui commandoit dans les Lignes de Croonweitsenbourg, de lui envoyer incessamment les deux Regiments Imperiaux de Hanover & de Darmstadt, & la Cavalerie de l'Electeur Palatin qu'il avoit avec lui, priant Monsieur Goor de venir pareillement le plûtôt qu'il pourroit avec les 4000. Hollandois qui lui étoient restez. A l'heure même ces Troupes se mirent en marche, & ayant passé le Rhyn sur un Pont de Bâteaux près de Lauterbourg, elles entrerent le 18. au marin dans les Lignes de Stolhoffen & de Bielh ou Beul. Le même jour les Troupes des ennemis parurent à la portée du canon & y camperent. Cela fut cause que l'Armée passa toute la nuit sous les armes, quantité de pionniers & d'autres gens traMois de May, 1703. 549 travaillant cependant à perfectionner les retranchements & à mettre les Bateries en état. Les Ennemis en drefferent de leur côté, & le 19. à la pointe du jour le feu du canon commença de part & d'autre & dura toute la journée.

Le 20. au matin on apprit que l'Ennemi avoit dessein d'entrer dans la Valée de Beul par les Montagnes, & que la chose lui paroissoit d'autant plus facile, qu'un Lieutenant qui occupoit de ce côté-là un Château avec quelques foldats, l'avoit abandonné. Là-dessus le Prince de Bade commanda auffi-tôt quelques Troupes vers cette Valée pour en défendre l'entrée aux Ennemis, & il deracha dans le même dessein quelques Baraillons Hollandois versles hauteurs voifines. L'Ennemi fe voyant ainsi prevenu, fit changer fes Bateries & n'entreprit plus rien . apparemment parce qu'il n'avoit pas affez d'Infanterie, & qu'il vouloit attendre la jonction d'un renfort de 12000. hommes que le Maréchal de Tallard conduisoit & qui avoit déja paffé le Khynà Strasbourg. On continua donc seulement de se canonner d'affez loin & sans grande perte; mais le 22. les François ayant raproché

Le 23. les Troupes des Alliez demeurerent fous les armes, & l'on continua les travaux des Lignes. Sur le foir le Maréchal de Villars fit attaquer un poste près du Village de Fintboch, & cette attaque dura jusques dans la nuit, mais fans succès. Le 24. à la pointe du jour toute l'Armée Françoise parut devant les Lignes en ordre de Bataille. Ensuite elle attaqua de nouveau le poste de Fintboch, & ayant été repoussée, elle revint à la charge jusques à cinq fois, maistoujoursavec beaucoup de perte & fans pouvoir gagner le moindre terrain. Cette vigoureuse resistance rebuta le Maréchal de Villars, si bien qu'il fit retirer ses Troupes vers le midi, & que le reste du jour se passa dans un canonnement reciproque. Le 25. les François demeurerent campez toute la journée devant les Lignes, mais sans ofer rien entreprendre, & la huit suivante ils se retirerent après avoirfait prendre les devants à leur Bagage & à leur Artillerie. Voici la Lettre que le Général Goor écrivit à Leurs Hautes Puissances pour leur rendre compte de la conduite de leurs Troupes en cette occasion.

Mois de May, 1703. 551

Du Camp de Beal le 26. Avril à 9. heures du matin.

HAUTS & PUISSANS SEIGNEURS.

7 Os H. P. auront vû par ma derniere du 22. Avril, ce qui s'est passé depuis le 18. que 15. Bataillons de l'Etat s'aprochérent des Lignes de Stolhaffen près de Beul. Le 23. l'Ennemi continua à canonner nôtre Camp ; & vers le soir il fit une rude attaque près du Village de Fintbogh, où le Bataillon d'Aspach ou Janus étoit posté, avec quelques Troupes Palatines, & avec de la Caval. Imp. & des Dragons. Cette Attaque dura jusques dans la mit, sans que les Ennemis puffent emporter ce Pofte. Le 24. à la pointe du jour, toute l'Armée Ennemie parut en Bataille devant nos Lignes, & l'attaque du Poste de Fintbogh fut recommencée par cinq differentes fois; mais les Ennemis furent toujours repouslez heureusement, S. A. le Prince de Bade s'étant trouvé par tout à cette Attaque, & ayant fait fans cefle rafraichir le Poste par de nouvelles Troupes. Le reste de la journée se passa à se canonner, sans que les Ennemis ofassent revenir à la charge. Le 25. l'Ennemi a retiré son Canon aprés minuit, & ce matin il a abondonné nos Lignes.

La perte que nous avons faite, tant

par le feu du Canon que par la Mousqueterie, est de peu de consequence. Le Lieutenant Colonel Turck de Willekes a été tué d'un coup de Canon; & le Major Deen du même Régiment est blesse dangereusement. Le Lieutenant Monjé a eu un bras emporté; & je m'asseure que des 15. Bataillons, il n'y a pas eu 100. h. de tuez. Le tems ne m'a pas permis d'en dresser encore la liste, parce que ces Bataillons occupent une grande étendue de terrain; & que ceux de Varenne, Barbo & Fenningen sont fort avant dans la Montague.

Les Régimens ont été jour & nuit sous les armes pendant huit jours, & ont travaillé avec beaucoup d'ardeur à se retrancher; de sorte qu'il n'y a pas lieu de douter que S. A. Le Prince de Bade ne soit éntierement satisfait de leur conduite; surquoi, &c. Signé F. W. GOOR.

On a sceu depuis que les François étoient au nombre de quarante mille hommes, c'est-à-dire deux sois plus sorts que les Alliez. On ne peut pas dire au juste quelle a été leur perte, parce qu'ils prirent soin avant leur retraite d'enterrer leurs morts, & d'emporter leurs blessez, mais on l'estime à deux mille hommes en tout, y compris les blessez. Pour ce qui est de la perte

Mois de May, 1703. 553
perte des Alliez, il est certain qu'elle
a été trés petite. Vous venez de voir
ce que le Général Goor a écrit à Leurs
Hautes Puissances de celle de leurs
Troupes. Cela peut vous servir de
regle pour juger de celle des autres Alliez; car asseurément il n'y eut point
de Troupes plus exposées que celles de
Hollande.

Les jours qui suivirent immediatement ce glorieux combat furent employez par les Alliez à combler tous les travaux que les François avoient fait devant leurs Lignes, & à se retrancher de plus en plus dans tous les endroits par où l'Ennemi auroit pû les venirattaquer de nouveau. Mais le Maréchal de Villars instruit par le mauvais succès de son entreprise qu'il n'y avoit aucune gloire à acquerir de ce côté-là, & craignant de ne pas mieux réuffir aux Lignes de Lauterbourg, à cause de la facilité avec laquelle le Prince de Bade pouvoit y jetter dumonde, il prit le parti d'aller tenter le passage du côté de la Forêt noire & de la Vallée de Kitzing, où il sçavoit qu'il y avoit moins de Troupes. Le Prince de Bade averti de ce dessein avoit bien envoyé quelques Bataillons de renfort au Comte Prosper de Furstemberg, maisles Letttres de Franc-. Tome XXIII. fort

554 fort du 6. May, qu'on reçoit presentement, nous apprennent que malgré cela les François ont forcé les passages du côté de la Vallée de Kitzing, & qu'après avoir posté cinq mille hommesa Hornbek, ils fe font avancez avec dix ou quinze mille autres jusques à Willingen, où l'Electeur leur étoit venu au devant, de sorte qu'il faut prefentement compter la jonction pour faire. On dirque le Maréchal de Tal+ lard demeurera à Offembourg avec le Corps qu'il commande pour observer les Lignes de Stolhoffen, & empêcher, s'il peut, le Prince de Bade d'aller au secours du Comte de Sti-

D'un autre côté il y a des advis du Danube qui portent que 10000. Imperiaux étoient entrés en Baviere du côté de Saltsbourg, & avoient tiré de groffes contributions du Pais; que le feul Territoire de Burthausen avoit été obligé de payer 130. mille florins, & que le General Schuylembourg en allant joindre le Comte de Stirum avec fes Saxous, avoit pris les petites Places de Kamp, Nenkirck & Furt.

Les Etats du Cercle de Suabeafsemblez à Eslingen ont resolu de s'atacher de plus en plus à la grande Alliance, de se sont separez là dessus. Boune.

Mois de May, 1703. Promie. V. Vous attendez fans doute des nouvelles du siege de Bonne; je puis

vous en donner, & vous dire même qu'il est assez avancé. Le Duc de Malborough & le Baron d'Opdam qui y commandent en Chef se rendirent pour cet effet à Cologne dès le 18. ou 19. du Moispassé, de même que le General Coehorne Directeur de ce siege. Les jours suivants se passerent à prendre les mesures & à donner les ordres necessaires, pendant que cent cinquante Bateaux ou davantage chargés d'Artillerie & de Munitions de Guerre arrivoient de Hollande, & que ceux des autres Princes qui s'étoient engagez à contribuer à ce fiege envoyoient pareillement leur part de l'Artillerie & des Munitions, ou faisoient marcher leurs Troupes.

Le Mardi 24. du Mois dernier, le Lieutenant General Bulau arriva au Camp avec la Cavalerie Lunebourgeoife & quelques Regiments de celle du Roi de Prusse, & le soir il investit la Placeavec ces Troupes, & occupa toutes les avenues vers les Montagnes.

Le 25. le Lieutenant General Fagel arriva auffiavec de l'Infanterie, 82 le Duc de Malborough étant pareillément arrivé de Cologne, on etendit le Bb 2 Camp

Camp depuis Rhyndorf jusques à la Creutzberg, & l'on chassa de Popelsdorf quarente hommes des Ennemis quis'y étoient logés, après quoi on y mit 200. hommes de nos Gens.

Le 26, le Lieutenant General Coehorne arriva par eau avec quantité de Bateaux & de Pontons. On commenca d'abord à construire un Pont sur le Rhyn près de Rhyndorf & à preparer un grand nombre de Fascines & de Gabions. Les Quartiers pour les Troupes furent aussi marqués, & l'onordonna le fiege en trois attaques, la premiere contre le Fort de l'autre côté du Rhyn, & les deux autres contre la Ville & les Ouyrages qui la couvrent. Le Lieutenant General Coehorne commande à la premiere, & il a fous lui les Majors Generaux Frisheim & Erberfeld avec Monfieur de Roque comme Ingenieur en Chef. La feconde attaque est commandée par le Prince heritier de Heffe Caffel, qui a fous lui le Prince d'Anhaldt Zerbst , Monsieur Tettau, & Monsieur Hazard, les deux premiers en qualité de Majors Generaux, & l'autre d'Ingenieur en Chef. La troisieme attaque enfin est commandée par le Lieutenant General Fagel, ayant fousluiles Majors Generaux Dedem, & de Saint Paul,

Mois de May, 1703. 557 Paul, avec le Colonel Reinchard com-

me Ingenieur en Chef.

Le 27. les Troupes se placerent vers leurs attaques, fcavoir 12. Regiments à chacune. Le Pont volant de Coblentz arriva le même jour avec l'Artillerie & les Munitions que l'Electeur de Treves fournit.

Le 28. l'Infanterie de Hesse joignit

auffi venant de la Mofelle.

Le 29. les Troupes de Munsterarriverent & furent placées au Camp devantle Fort.

Le 30. on commença à debarquer fur l'autre bord du Rhyn les Canons & Mortiers destinés pour les Bateries qui devoient jouer sur le Fort. On détacha le Regiment de Dragons du Lieutenant General Bulau, pour bloquer Saffenbourg, afinde n'être pasincommode par les Partis de la Garnison que les François ont dans ce Chateau.

Pendant tout cela les Ennemis tiroient de tems en tems du Canon de la Ville, mais avec peu de succès, & tout le mal qu'ils avoient fait jusqu'a lors, c'étoit d'avoir tué deux de nos soldats & d'en avoir bleffé deux autres.

L'Electeur Palatin s'étant rendu dès le commencement du fiege à son Chateau de Siebourg, afin d'en voir de plus près le progrès & la conduite, il

Bb 3

envoya complimenter au Cample Duc Marlborough par le Comte de Lecheraine; là dessus le Duc sut trouver son Altesse Electorale qu'il reucontra se divertissant à la Chasse de l'Epervier, & après un discours d'une heure qu'ils eurent à Cheval, l'Electeur continua sa Chasse & le Duc de Marlboroug revint au Camp gratissé par son Altesse Electorale d'un present qui consistoit en un Chariot de Campagne avec six beaux chevaux.

Le I, de ce Mois la Cavalerie de Hessearriva, & l'on travailla à amasfer des Fassines dans les lieux où elles

étoient destinées.

Le 2. on continua à disposer toutes choses pour attaquer la Place avec vi-

gueur.

Le 3 on mit sur les affuts l'Artillerie de Hollande, consistant en quatre vingt dix Pieces de gros Canon. Cinquante autres de moindre calibre, & cinquante gros Mortiers à Bombes, outre 500. autres petits Mortiers à jetter des Grenades. Le soir entre les nœus ou dix heures on sit l'ouverture de la tranchée dans les trois artaques, dont la premiere étoit devant le Fort de Bourgogne, & les deux autres devant la Ville aux deux côtés de la Riviere. Les assegez ne s'en aperceurent qu'à MiMois de May, 1703. 559 Minuit, & alors ils firent ungrand feu deleur Artillerie, mais ils tuerent peu de Monde, & l'on poussa cette nuit considerablement les aproches.

Le 4 la Tranchée fut relevée à l'attaque du Fort par le Major Gén. Friseim & le Brigadier Welderen, il n'y eutpersonne de tué, mais il y eut 2. blessez d'un coup de canon, & 2. autres par la mousquetterie. A l'attaque du Prince de Hesse elle sut relevée par le Major Gén. Tettau. Nous y eûmes 10. h. tuez pendant le jour, & 8. blessez pendant la nuit. Le Brigadier de Wye & un Colonel releva celle du Major Génér. Dedem. Il n'y eut personne de tué ou de blessé, & les travaux sur furent avancez avec beaucoup de succés à ces dissérentes attaques.

Le 5. la tranchée fut relevée devant le Fort par le Major Général Hofkirken, & le Brigadier Palland: Un petit Parti des Áffiégez fortir lanuit & donna l'allarme, mais il fut incontinent repoussé. Nos genstravaillérent voute la nuit aux Batteries, & nous n'eûmes qu'unh. de tué & 2. blessez.
Al'attaque du Prince de Hessela tranchée fut relevée par le Prince d'Anhalt Zerbet Major Général, il n'y eut personne de tué. Le Comte de Dhona Brigadier, & un Colonel, relevérent Bb 4. celle.

celle de l'attaque du Maréchal Général Dedem. Elle fut poussée à 282. pas, & l'Ennemi sit grand seu & peu de

dommage.

Le 6. la tranchée contre le Fort sur relevée par le Major Général Eberselt, & le Brigadier Welderen. Il y eût un Capitaine tué, & un Sergent blessé à la jambe d'un coup de mousquet, & l'on acheva les Batteries. L'attaque du Prince de Hesse sur relevée par le Général Tettau. Il y eut 2. Officiers & 7. soldats de blesse: les Batteries surent mises en état d'y mettre le canon, & les mortiers. Le Brigadier de Wye releva ce même jour là la tranchée de l'attaque du Major d'Edem où l'on acheva les Batteries sans aucune perte.

Le 7. le Major Général Friseim & le Brigadier Colier releverent la Tranchée devant le Fort, la plûpart des canons & mortiers furent mis sur les batteries sans perte. Celle de l'attaque du Prince de Hesse fut relevée par le Prince d'Anhalt, & on mit le canon & les mortiers en état, malgré le grand seu des Ennemis. Le Comte de Dhona releva l'attaque du Général d'Edem, on y sit les Batteries & il n'y eut que 3.

h. de bleffez.

Le Duc de Saxe-Zeits, & le Comte de Nassau - Weilbourg vinrent le même Mois de May, 1703. 561 même jour voir le Duc de Marlborough, après quoi le premier s'en retourna à un Convent de l'autre côté du Rhyn, où il a intention de demeurer pendant le fiege.

Le 8. le feu prit à un Magasin du Campque l'Electeur de Treves avoit fourni, & qui confistoit en 160. Bombes & quelques mille Grenades. Six hommes qui travailloient à les remplir furent tuez, & quelques autres bleffez. Cela donna sans doute du plaisir à ceux de la Ville de Bonne, mais leur joye ne fut paslong tems entiere; car une Baterie qui venoit d'être mise en état, ayant tiré sur leur Pont volant. & sur la Garde avancée qui étoit dans un bateau au milieu du Rhyn, tout cela fut en un instant mis en pieces & fubmergé avec tout le monde qui étoit deffus.

Le 9. on célébra dans le Camp entre les Troupes Hollandoises un jour de prieres générales selon l'ordre de Leurs Hautes Puissances. Cependant toutes nos Bateries jouerent dès le matin d'une sorce prodigieuse, avec tous les Mortiers à Bombes & à Grenades, ce qui dura sans relâche jusqu'à huit heures du soir, que l'on attaqua le Fort par assaut. Quatre cens Grenadiers soutenus de trois Bataillons y surent Bb 5 em-

Lettres Historiques. employez, & l'on s'attendoit à une vigoureuse resistance; mais Monsieur d'Alegre, Gouverneur de la Place, envoya ordre à Mr. de Rabutin, qui commandoit dans le Fort, de l'abandonneraprès y avoir mis le feu, & de se retirer le plus promptement qu'il pourroit. Cet ordre fut à demi executé. Monsieur de Rabutin fit mettre le feu aux Baraques & au Corps de Garde, & il embanqua une partie de ses gens dans des bateaux qu'il avoit tout prêts; mais cela ne se put faire avec tant de diligence que les nôtres ne fussent dans le Fort avant que les Francois fussent entierement retirez. Ceux, qui étoient demeurez les denniers se retirerent dans la Redoute du Fort, où ayant vouluse défendre, ils furent: passez au fil de l'épée. On en fit auffi trente prisonniers, entre lesquels il y a quatre Officiers. Mais la lettre suivante vous instruira mieux que je ne pourrois faire de la maniere que cette action se passa.

Lettre de Morsseur le General d'Opdam à Leurs Hautes Puissances, écrite au Camp devant Bonne le 9. May à minuit. HAUTS & PUISSANS SEIGNEURS. E Canon & les Mortiers de toutes nos

E Canon & les Mortiers de toutes nos Batéries ont depuis ce matin joué d'une

Alois de May, 1702. d'une très-grande force contre la Ville & le Fort; & l'avis que nous avions que la Garnison du Fort n'étoit pas nombreuse, a fait prendre la resolution de l'artaquer ce foir par affaut. Pour cet effet, on a commandé 400. Grenadiers soutenus par 3. Bataillons, & l'attaque a commencé entre 7. & 8. heures. Pendant qu'on y étoit occupé, ou a vû tout à coup unpetit Bateau qui venoit de la Ville au Fort avec 3. ou 4. personnes; & peu de tems après, toutes les Baraques & autres Bâtimens du Fort ont paru tout en feu. Cela s'étoit fait par les Assiegez, pour faciliter leur retraite dans la Ville à la faveur de la fumée, commeila réuffi à une partie avec de petits Bateaux, dont Pun ayant été emporté par le courant, a abordé près d'une de nos Bateries. On a apris par ceux qui étoient dedans, que so. hommes s'étoient retirez dans la Redoute du Fort. Cependant les nôtres avoient déja escaladé les remparts, & après une courte réfistance, ils ont emporté cette Redoute l'épée à la main, tué la plûpart de ceux qui y étoient, & pris quelque peu d'autres qui vouloient se sauver sur des Bateaux. Cette nuit on tire une Ligne jusqu'au Rhin, pour faire une Baterie joignant le Fort, & batte à revers l'Ennemi dans la Ville.

J'espere que cette Attaque sera suivie d'un succès égal à celui que nous avons cu jusqu'à présent, eque Dieu couronnera Bb 6 les 564 Lettres Historiques.

les justes Armes de Vos Hautes Puissances & des Hauts Alliez par de nouveaux progrès, &c.

Sigué, J. B. DE WASSENAER.

Le 10. on travailla aux deux côtez du Fort & dessus des Bateries de plus de quatre-vingt pieces de Canon sans les Mortiers grands & petits. Le Gouverneur de la Place sit sortir dès le mois passé presque tous les Bourgeois avec leurs semmes & leurs enfans, maison ne croit pas que cette precaution lui donne moyen de tenir un seul jour plus long-tems. Et l'on fait état d'être dans la ville avant la semaine prochaine. Ie suis, Monsieur, vôtre, &c.

LETTRE VI.

Affaires d'Espagne, & des Pais-bas.

Madrid.

MONSIEUR.

I. A fanté de la Reine étant parfaitement retablie, cette Princesse fut le Samedi 31. Mars en rendre graces à Dieu dans l'Eglise de Nôtre Dame d'Atoche, & depuis cela Leurs Majestez ont été particulierement occupées

Mois de May , 1703. 565 cupées aux dévotions ordinaires de la Semaine Sainte. Dès le lendemain premier Avril, elles tinrent Chapelle, & affisterent à la Procession des Rameaux dans les Galeries du Palais. Le Jeudi suivant, le Roi lava les pieds à douze pauvres hommes, & les fervit à Table, & la Reine aprèsavoir affifté au commencement de cette Ceremonie, en fit une pareille dans son apartement en lavant les pieds à douze femmes. Le Vendredi & le Samedi leurs Majestez firent leurs stations à pied fuivis de toute leur Cour, & l'on remarqua qu'elles visiterent onze Eglises en un seul jour. Ces Pratiques de devotion font fort agreables aux Espagnols, mais elles ne sont point capables de leur ôter le sentiment, de tout ce qui se passe d'ailleurs, sur tout à l'égard de la distribution de l'argent aporté par les Galions. Non seulement on n'a encore rien donné aux intereffez, mais la Cour perfifte dans la resolution de retenir les fommes que je vous marquai le mois passé, & toutes les instances qui ont été faites depuis pour en obtenir quelque diminution ont été inutiles. Je trouve seulement qu'il y avoit erreur dans les advis de France, quand ils disoient qu'il étoit arrivé à Bayonne deux mille pieces de huit

huit que le Roi Catholique faisoit remertre à sa Majesté T. C. car les dernieres Lettres de Madrid même ne parlent que de huit cent mille écus envoyez en France, outre quelques autres moindres sommes qui ont été remises à l'Electeur de Baviere . & les trois millions d'écus que l'on pretend avoir été aportés à la Rochelle par Mr. du Casse & dont la destination n'est pas encore seure. Les nouvelles levées sont presque faites, mais on est en peine de trouver du fonds pour les entretenir, l'argent que l'on retient fur le retour des Galions, n'étant pas fushfant pour fournir à tout. La même difficulté fait que l'on n'ofe deliberer fur aucun armement naval, quoi que l'on voye bien qu'il est extrémement necessaire d'en avoir. Quelques-uns ont proposé d'établir une Capitation generale, comme la voye la plus prompte pour avoir de l'argent, mais cette proposition n'a point encore passé, parce que l'on craint que les Peuples se voyant accablés au dernier point, ne viennent à se revolter par tout. D'ailleurs on se flate que les Côtes seront defendues par l'Armée Navalle de France.

Deux Vaisseaux chargés de Munitions de Guerre sont partis de Cadix pour

Moisde May, 1702. 567 pour les Canaries. Les Peuples de ces-Isles avoient offert un nouveau Tercepour la Garde des Côtes d'Andalousie, mais le Roi après avoir témoigné de la satisfaction de leur offre, a ordonné qu'ils le gardent pour leur propre défense. Le Marquis de Villadarias Capitaine general de l'Andalousie, à ordre de fournir aussi à D. Michel d'Otraza Gouverneur de ces Isles tout ce qu'il lui demandera, sans même en donner auparavant advis à la Cour, afin de ne pas perdre de tems lorsqu'il s'agira de donner du fecours dans, un besoin pressant. Le bruit avoit couru que le Roi reformeroir la Compagnie. d'Archers de sa Garde établie par l'Empereur Charles Quint, mais fa Majesté a enfin resolu de la laisser sur. pied, & le Capitaine remplira les. Places qui viendront à vaquer dans cette Compagnie.

Quoi que les Genois ayent fair tout ce qui a dépendu d'eux pour gagner la confiance & l'amitié des Rois de France & d'Espagne, & que cette derniere Couronne leur soit redevable de plusieurs sommes considerables, ils n'en sont pas pour cela plus distingués d'entre les autres moindres Puissances. Non seulement on ne veut pas permettre que leurs vaisseaux aportent aucune.

Mar-

Marchandise d'Angleterre où de Hollande, & on les visite à l'entrée des Ports comme ceux des sujets, mais qui plus est on poursuit comme ennemis tous ceux de cette Nation que l'on trouve venant de Londres ou d'Amsterdam, & les Armateurs François en ont déja pris plusieurs qui ont été declarés de bonne prise. Le Ministre de la Republique qui reside à Madrid a fait inutilement diverses plaintes à ce fujet. Il n'en a pû avoir aucune fatisfaction, & il a été obligé d'écrire à tous les Consuls de sa Nation, afin qu'ils avertiffent les Vaisseaux destinés pour les Ports d'Espagne de n'y pas venir, s'ils ont sur leurs Bords quelques Marchandises des Pais ennemis, ou s'ils viennent de ces Pais. Ce qui chagrine le plus encore les Genois, les Livournois, & les autres Italiens, c'est la severe défense qui a été faite, de transporter la laine d'Espagne en aucun Pais étranger que ce soit horsmis en France. On flatte les Espagnols de leur donner les moyens de les travailler, & consumer en leur propre Pais, & il y a déja une Compagnie formée pour cet effet, laquelle même fait grand bruit, & de laquelle on attend des merveilles; mais outre que la plûpart de ceux qui la compofent

Mois de May, 1703. 569 fent font François, il n'est pas malaisé de comprendre que la France a pour but en tout ce qui se passe de s'enrichir des dépouilles de l'Espagne, & de la faire servir en toutes manieres à

sa propre grandeur.

Le Cardinal d'Estrées est toujours le principal Ministre de la Cour. Rien ne se fait sans lui, ou plûtôt c'est lui qui fait tout. On écrit là-dessus que le Roi étant allé au Buen Retiro pour y passer le mois de Mai, ce Ministre a loue une Maison voifine de ce lieu là, parce qu'il est obligé de se trouver continuellement à l'expedition des depêches, & qu'elles ne pourroient se faire sans ses ordres. Quand au Cardinal Porto Carero on lui laisse par honneur la connoissance des affaires particulieres du dedans du Royaume, & afin de ne pas mécontenter entierement les Conseils, on a recommencé à prendre leurs Confultes touchant les Places de leur département qu'il faut remplir, quoi qu'au fonds on n'y ait d'égard qu'autant qu'on le juge à propos Suivant cela le Conseil des Indes fut convoqué extraordinairement à la fin du mois de Mars dernier, afin de donner son advis sur le choix d'un fujet pour le Gouvernement de Cartagene aux Indes , & D. Pedro de Zuniga Gouverneur de la Floride, ci-devant Capitaine de Cavalerie fut nommé. Ce choix neantmoins ne fut pas generalement aplaudi. Bien des gens croyoient que Mr. Pimienta ancien Gouverneur feroit continué pour trois ans, & le fouhaitoient, mais on juge que la Cour ne lui a donné un Successeur, que parce qu'il avoit eu des demêlés avec Monfieur du Cafse, qui vouloit débarquer 2000. François à Cartagene, & les faire entrer dans les Places de cette Côte, à quoi ce Gouverneur s'étoit opposé. On dit aussi que les Peuples n'étoient pas contents de lui, & qu'il les traitoit avec trop de rigueur. Quoi qu'il en soit le Roi a disposé de son Gouvernement, & afin que celui qui lui fuccede, foit d'autant mieux en état de défendre la Place, sa Maiefté a ordonné quarante mille écus, pour en reparer les Fortifications. Le même Conseil des Indes fut encore extraordinairement assemble le 12. & 23. Avril, tant pour remplir le Gouvernement de la Havane, qu'afin de pourvoir à la seureté de la Floride où les Anglois ont affiegé le Fort de Saint Augustin. Comme cette Place est considerable, on en aprehende la perte, mais on se flate en même tems qu'un renfort de 600 hommes qu'on y a envoyé de la Havane aura obligé les affiegeans de fe

retirer.

La Vice Royanté de Galice a été donnée au Marquis de Saint Vincent , & le Gouvernement de Penon à D. Juan de Paz. Le Roi a en même tems nommé trois Generaux d'Artillerie, l'un en Catalogne, l'autre en Galice, &c le troisiéme dans l'Estremadure. Sa Majesté à auffi fait deux Commissaires Generaux , & un Intendant General de la Cavalerie. De plus elle à établi une jointe extraordinaire de Guerre pour avoir l'inspection & la direction des levées. Cette jointe est composée de quatre personnes, qui font le Marquis de Leganez en qualité de President D. Geronimo Mella , le Marquis de S. Vincent , & l'Intendant Orri . fur qui le Roi se repose toujours du principal foin de retablir fes Finances D. Francisco de Luna étant venu depuis peu de Puerto Maon pour paffer au Gouvernement de Pampelune, le Roi a témoigné qu'il trouvoit à propos de le renvoyer à son premier Gouvernement , fe fiant beaucoup fur fon experience & fur fa valeur. Il a répondu qu'il étoit prêt d'obeir aux ordres de sa Majesté, mais qu'il suplioit qu'au même tems on lui accordat un ienfort de Troupes , parce qu'autrement il

Moisde May, 1703. ne seroit point en état de se défendre . au cas qu'il fut attaqué par les Ennemis. Cette demande paroit juffe , mais comme la plûpart des Gouverneurs des Indes en font de femblables, on se trouve en peine d'y satisfaire, & il y a bien de l'apparence que l'on abandonnera le foin des Indes pour veiller à la garde de l'Espagne même. Quelques raitons à peu près de la même nature, ou tirées du mécontentement de la Nation, avoient obligé le Marquis de Camaraffa Viceroi d'Arragon à demander son rappel; mais il n'a pu l'obtenir, le Roi ayant besoin de lui dans ce Poste, & Sa Majesté a seulement témoigné que dans une autre occasion elle auroit égard à les remontrances. La sentence contre l'Amirante de Castille n'a point encore été publiée, ce qui fait juger que Pon garde encore quelque ménagement avec lui, cependant on le craint, & l'on empêche autant que l'on peut que les autres Espagnols avent communication avec lui. En dernier lieu un Capitaine de Miquelets réformé, qui avoit sollicité quelque tems de l'emploi à la Cour fans en pouvoir jobtenir, fut arrêté à Bajoz fur le fimple foupçon qu'il alloit trouver ce-Seigneur. On est dans la même défiance à l'égard de la Reine Douairière, & l'on s'eft affuré de la personne d'un Prêtre nommé D. Fernando de Vera, par cette seule raison qu'il venoit de Tolede, & qu'il avoit logé quelque tems chez un Sécretaire de cette Princesse. Le Ministre de Parme a présenté un Mémoire au Roi, demandant à être mis en possession du Fief de Rocca Guillelma dans le Royaume de Naples, les Ministres des Tribunaux de ce Rovanme n'ayant pas exécuté les ordres que Sa Majeffe avoit donnés fur ce fujet. Le Confulat de Seville aenvoyé encore un Courier au Roi, avec une nouvelle supplication que l'argent de

la Flotte qu'on a conduit à Segovie, foit porté

à Seville, afin que l'on puisse demêler ce qui

appar-

appartient aux Ennemis, & faire ensuite la difribution aux intéressés, mais on doute qu'il obtienne davantage cette fois ici que les pré-

cédentes.

Les Lettres de Ceuta portent que la rebellion des deux fils du Roi de Maroc continuë, que même ils ont pour la troisiéme fois défait l'Armée de leur Pére, & qu'ensuite ils se sont emparés des Villes de Maroc & de Zafi, où ils ont trouvé de grands Magasins. Cependant Mulei Sidan fils asné de ce Prince lui est demeuré sides, & ramasse tout ce qu'il peut trouver de Troupes pour livrer bataille à ses ferees. Ces nouvelles causent de la joye, parce qu'on se state que pendant que les Mores seront divisses entr'eux, ils laisseront Ceuta en repos.

Lisbonne.

II. Nous n'avons point de nouvelles plus fraiches de cette ville que du 10. du paffé. Celles là disent que Mr. Methwin, Envoyé de la Reine de la Grande Bretagne, s'étoit embarque ce jour-là même pour retourner en Angleterre, & qu'il devoit mettre à la voile le lendemain avec deux Fregates & quelques Vaiffeaux Marchands. Les Ministres de France & d'Espagne, ayant receu par deux Couriers exprès avis de l'affaire arrivée auprès de Schardingen entre les Troupes de l'Electeur de Baviére & quelques Régimens Imperiaux, ils en ont donné notification à la Cour comme d'une victoire confidérable, & en ont fait des réjouissances publiques. L'Ambassadeur de France promet aussi au Roi une Florre de vingt quatre vaisseaux pour tout le mois de May, & tant par cet avis, que par toutes les autres perfuafions dont il peut le servir, il s'efforce de détourner le Roi du dessein glorieux d'entrer dans la Cause commune. Il semble même qu'il y ait à peu près réüffi; car on ne parle presque plus de l'accesfion de ce Prince,& quoi que Mr. Methwin en s'en allant laisse son fils à Lisbonne pour veilMois de May, 1703. 573

ler aux affaires qui se presenteront, & que d'ailleurs Mr. de Famars Resident de Hollande soit rétabli de son indisposition, néanmoins la retraite du premier de ces Ministres sait juger à plusseurs que Sa Majessé Portugaise tient encore pour la Neutralité. Mr. le President Rouillé, Ambassadeur de France, a déja cu son Audience de congé, & il doit être releve en son Ambassade par Mr. de Chateauneus, eidevant Ambassadeur de France à la Porte Ottomanne? mais en attendant la venuë de se successeur, il se tient toujours en son Poste, & a de frequentes conferences avec les Ministres d'Etat, pour les entretenir dans les intérêts du Roi son Maître.

Pais bas Efpagnols.

V I. Le Roi T. C. ayant resolu de commencer la Campagne de bonne heure aux Païs bas ; & de prendre le tems que les Alliez seroient occupez au fiege de Bonne, pour faire de son côté quelque expedition advantageules, le Marechal de Villeroi se rendit à Bruxelles dès le 24. du Mois passé. Il fut recen en cette Ville au bruit du Canon & la Garnison étant sous les armes. Le 26, les Magistrats allerent le complimenter, & lui faire le present ordinaire. Cependant les Troupes commencerent à arriver de tous côtés vers Mons & Namur. Trois mille Chariots furent commandés dans le Païs d'Artois pour le 10. May & 15000. Pionniers eurent ordre de se tenir preis à marcher pour le même jour. On juge que tout cela tendoit à quelque dessein sur Liege , & cela est d'autant plus vrai semblable qu'il y a long tems que les François se vantent de reprendre cette Place à l'entrée de la Campagne. Quoi qu'il en soit on aprend par les Lettres de Bruxelles & de Liege qu'on vient de recevoir, que les François ont effectivement marché vers cette derniere Place, & qu'ayant inopinément surpris la petite Ville de Tongres qui n'eft point

fortifiée ils y ont enlevé deux Regiments d'Infanterie, & les ont faits prisonniers de Guerre. Il est à craindre que cet incident ne retarde encore l'affaire du Cartel qui jusqu'icy n'a déja receu que trop de difficultés, en sorte même que les Commissaires n'ont pû s'assembler. On asseure que les François ont trouvé à Tongres une somme d'argent que LL. HH. PP. y avoient envoyée pour deux Mois de solde des Regiments qui ont été pris, & qu'outre cela, ils ont enlevé toute la Vaisselle d'argent du Due de Virtemberg.

La Baron de Mean Grand Doyen de Liége est toujours à Namur, & y jouît d'une liberté raisonnable pour un prisonnier. Il mange avec l'Evêque, & n'est gardé que par un Officier du Pape. Il peut même écrire à ses amis, pourveu que ses Lettres passent par les mains du Gouverneur, mais on lui a resusé de Voir l'Electeur de Cologne & de lui parlet. On avoit arrêté à Liége le 20, du mois passé Mr. Selis Chanoine de l'Eglile Cathedrale Prévôt de Maseick & l'un des Deputcz qui éroient allez un peu auparavant à la Haye de la part du Chapitre, mais il sut relâché au bout de ques jours,

& mis en pleine liberté.

Mr. le Duc de Malborough a passé à Liége & à Mastricht pour y donner les ordres aux troupes Angloifes avant que de fe rendre au Siège de Bonne , & Mr. d'Owerkerk qui doit commander en chef cette année du côté du Braband y vint pareillemenr quelques jours après. Le Duc de Wirtemberg & le Comte de Novelles s'y font auffi rendus, & nos Troupes font actuellement en pleine marche pour s'affembler & s'opposer aux entreprises des ennemis. La Ville de Gueldres est étroitement bloquée par quelques Troupes de Sa Majefté Pruffienne sous le commandement du Comte de Lortum. Quelques uns croyent que par ce seul moyen la Place pourroit être obligée de fe rendre fans fiége.

Mois de May, 1703. 575

VII. Suivant la pieuse coutume établie en cet Etat au commencement & à la fin de chaque Campague, on célébra le neuviéme de ce mois dans toute l'étendue des Provinces Unies un jour de Priéses, pour implorer la bénédiction de Dieu sur les justes armes de Mcf.

feigneurs les Etars.

Le Placart pour l'interdiction du Commerce & de la Correspondance de Lettres avec la France & l'Espagne est sous la Presse, & doit parôstre dans peu de jours. Il porte une défense trés expresse à touces sortes de personnes d'avoir aucune sorte de correspondance avec les Ennemis passé le 1. Juin prochain, & cela sous peine de punition arbitraire, selon l'exigence du fait, même de peine corporelle, & enjoint à tous les Maîtres de Postes de n'envoyer plus aucun Courier vers le Païs en-

nemi paffé ledit terme.

La Princesse Douairière de Nassau a été à la Have pendant quelques jours, mais ayant appris que le Prince fon fils avoit fair une chure de cheval dont il étoit obligé de garder le lit, fa tendresse maternelle l'obligea de partir auffi tot pour aller le voir & le secourir. Cela causa ici une inquiétude proportionnée à l'amour que l'on a pour ce jeune Prince, mais on apprend que, Dieu merci, fa cheure n'a point été accompagnée d'aucune circonftance dangereule, & qa'il en fera quitte pour une courte indisposition. Ses affaires avec Sa Majefté Pruffienne touchant la succession du feu Roid' Angleterre ne sont point encore vuidées, quoi que Leurs Hautes Puissances s'y employent avec toute forte d'affection & d'impartialité. Il paroit de plus en plus qu'elles teront sujettes à de grandes discussions, sur tont quand il faudra régler les prétentions de tous ceux qui se presentent d'ailleurs ou comme crediteurs on comme ayant droit fur par-

tie de la succession. Yous avez vû dans ma Lettre fur les affaires de France, comment le Roi Trés - Chrêtien s'eft deja emparé en son propre nom de la Principauté d'Orange, & vous içavez d'ailleurs que le Prince de Nassau Siegen a fait publier divers Ecrits pour le maintien de ses intérêts. Le Comte & Prince de Solre en a fait de même depuis peu, & il envoya ici le mois passé un Gentilhomme nommé Mr. du Bois d'Inchi pour faire à Leurs Hautes Puissances une notification de ses pretentions, & les supplier d'y avoir égard. Il me refte fi pou de place que je ne scaurois vous expliquer au long en quoi ces prétentions confiftent, ainsi je me contenterai de vous dire qu'elles regardent seulement une partie des biens laissez par le feu Roi de la Grande Bretagne; venant du chef d'Anne d'Egmont, Epouse de Guillaume Premier & mere du Prince Philippes Guillaume.

Je croyois finir ici ma Lettre, mais une nouvelle qui vient d'arriver à ce moment, me donne lieu d'y ajouter encore quelques lignes. La Ville de Bonne à batu la Chamade & demande à capituler , & aparemment elle est rendue à l'heure que je vous écris. La chose ne nous surprend point, car de la maniere dont cette Ville étoit attaquée , on fçavoit bien qu'elle ne pouvoit manquer d'être prise, mais ce qui rend la nouvelle d'autant plus agreable, c'est qu'elle est venne plutot qu'on ne pensoit, & que d'ailleurs nos Generaux vont être en état de joindre leurs forces pour prevenir les desseins des François fur Liege ou fur les autres Places du païs-bas, & de s'opposer avec succés à toutes les entreprises qu'ils pourroient faire. Je ne sçay comment la Campagne tournera, mais par avance voila :Dieu merci une Ville confiderable conquise &

reduite. Je suis Monsieur vôtre &c.

FIN.

